

Association de Développement, d'Aménagement et de Services  
en Environnement et en Agriculture du Gers



adasea 32

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

## Assemblée générale du 5 décembre 2022

*Territoire*

*Agriculture*

*Environnement*

*Concertation*



# RAPPORT MORAL 2021

PAR MARC DIDIER, PRÉSIDENT DE L'ADASEA



Les enjeux de société qui guident de plus en plus nos décisions, donc nos actions au quotidien sont reprises sous l'acronyme : RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Si cette appellation est largement intégrée dans le domaine des entreprises notamment les plus importantes, il n'en reste pas moins que cette responsabilité concerne bien sûr chacun d'entre nous individuellement, les collectivités publiques et également le monde associatif dont l'ADASEA est une des composantes.

Ces Enjeux, Économiques, Sociaux et Environnementaux, l'ADASEA les a toujours intégrés dans ses réflexions et nous ne les dissociions pas même si le volet Environnemental est notre domaine de prédilection et de compétences reconnu par un agrément des pouvoirs publics sous le vocable: Association Reconnue et Habilitée de Protection de l'Environnement.

Sans remettre en question l'ordre de ces enjeux, les actions menées par l'ADASEA en faveur de l'Environnement sont guidées par la mise en valeur, la protection, l'amélioration des apports bénéfiques de tous ces écosystèmes dans lesquels nous vivons et travaillons. Notre association agit au quotidien pour mettre en valeur les pratiques agricoles et donc les agriculteurs qui y concourent, les faire évoluer si nécessaire en fonction de l'avancée des connaissances, pour les aider à innover. Notre rôle est d'accompagner tous les acteurs concernés, les agriculteurs en premier lieu mais aussi tous les usagers de la nature y compris les collectivités et les entreprises, la diversité de notre Conseil d'Administration et de notre collège de Gestionnaire en atteste.

Des exemples d'actions au quotidien :

Le LIFE, qui entre dans sa phase opérationnelle, et qui réunit de nombreux acteurs gersois, agriculteurs, élus, citoyens, entreprises, associations pour restaurer et valoriser les continuités écologiques de nos coteaux gascons...

Epiterre, cette démarche nationale engagée entre les ADASEA et la FNSEA, pour promouvoir les Contrats de Prestation de Service Environnementaux que peuvent réaliser les agriculteurs pour les entreprises et la collectivité, et dont l'ADASEA du GERS est une cheville ouvrière fondamentale, dans le Gers et ailleurs...

La CATZH qui accompagne au quotidien plus de 800 gestionnaires, agriculteurs, propriétaires, collectivités et associations, dans la préservation et la valorisation de leurs milieux humides, afin que ceux-ci soient des outils d'adaptation au changement climatique sur notre territoire...

Le projet de valorisation des prairies naturelles inondables, qui lie préservation environnementale et rentabilité économique...

NATURA 2000, où l'ADASEA accompagne les acteurs socio-professionnels depuis 20 ans dans la préservation d'un patrimoine naturel d'intérêt communautaire ...

Les projets ERC (Eviter Réduire Compenser), démarche appliquée aujourd'hui à tous les projets de planification et d'aménagement qui consomment de l'espace et dans lesquels l'ADASEA apporte son expertise environnementale et agronomique mais surtout une meilleure prise en compte des acteurs du territoire...

A travers ces multiples exemples d'actions menées au quotidien par l'ADASEA et pour certaines depuis de nombreuses années, nous démontrons notre utilité au service de notre territoire et de ses acteurs. Grâce à l'apport des membres de notre Conseil d'Administration et surtout par l'engagement et les compétences reconnues de l'Equipe de l'ADASEA, nous pouvons être confiants dans la préservation de notre Environnement qui est aussi notre cadre de vie.

Marc DIDIER, Président de l'ADASEA du GERS

# SOMMAIRE

p.4	Les Membres & l'objet social de l'ADASEA du Gers
p.5	L'équipe technique en 2021
p. 6 - 7	Natura 2000
p. 8 - 13	La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides
p. 14- 15	Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques MAEC
p. 16 - 17	Valorisation des Prairies Naturelles Inondables
p. 18- 21	LIFE Coteaux Gascons
p. 22	Les Paiements pour Services Environnementaux
p. 23	Lutte contre les Ambrosies
p. 24- 25	Préservation, gestion et restauration de la TVB
p. 26	Concours Général Agricole des Pratiques Agro Ecologiques
p. 27	Les Atlas de la Biodiversité Communaux
p. 28-30	Préservation du foncier agricole et naturel-Démarche ERC
p. 31	Expertises et évaluations des impacts écologiques-Démarche ERC
p. 32	Expertise pour le projet PNR Astarac
p. 33	Etudes des impacts des mesures de gestion écologique
p. 34-35	Epiterre
p. 36	Imagin'Rural
p. 37	Regroupement du collège des gestionnaires
p. 38	Glossaire
p. 39	Bilan comptable 2021

# LES MEMBRES DE L'ADASEA DU GERS

## Personnes morales membres du Conseil d'Administration

Organismes	Organismes
FDSEA 32	FD CHASSEURS GERS
JEUNES AGRICULTEURS 32	FD CUMA 32
CONFEDERATION PAYSANNE 32	FD PECHEURS GERS
COORDINATION RURALE 32	FRANSYLVA 32
CHAMBRE D'AGRICULTURE 32	MAISON DE L'ELEVAGE 32
AGC CER FRANCE	MODEF 32
C.A.C.G	MSA MIDI PYRENEES SUD
CREDIT AGRICOLE P.G.	SAFER OCCITANIE

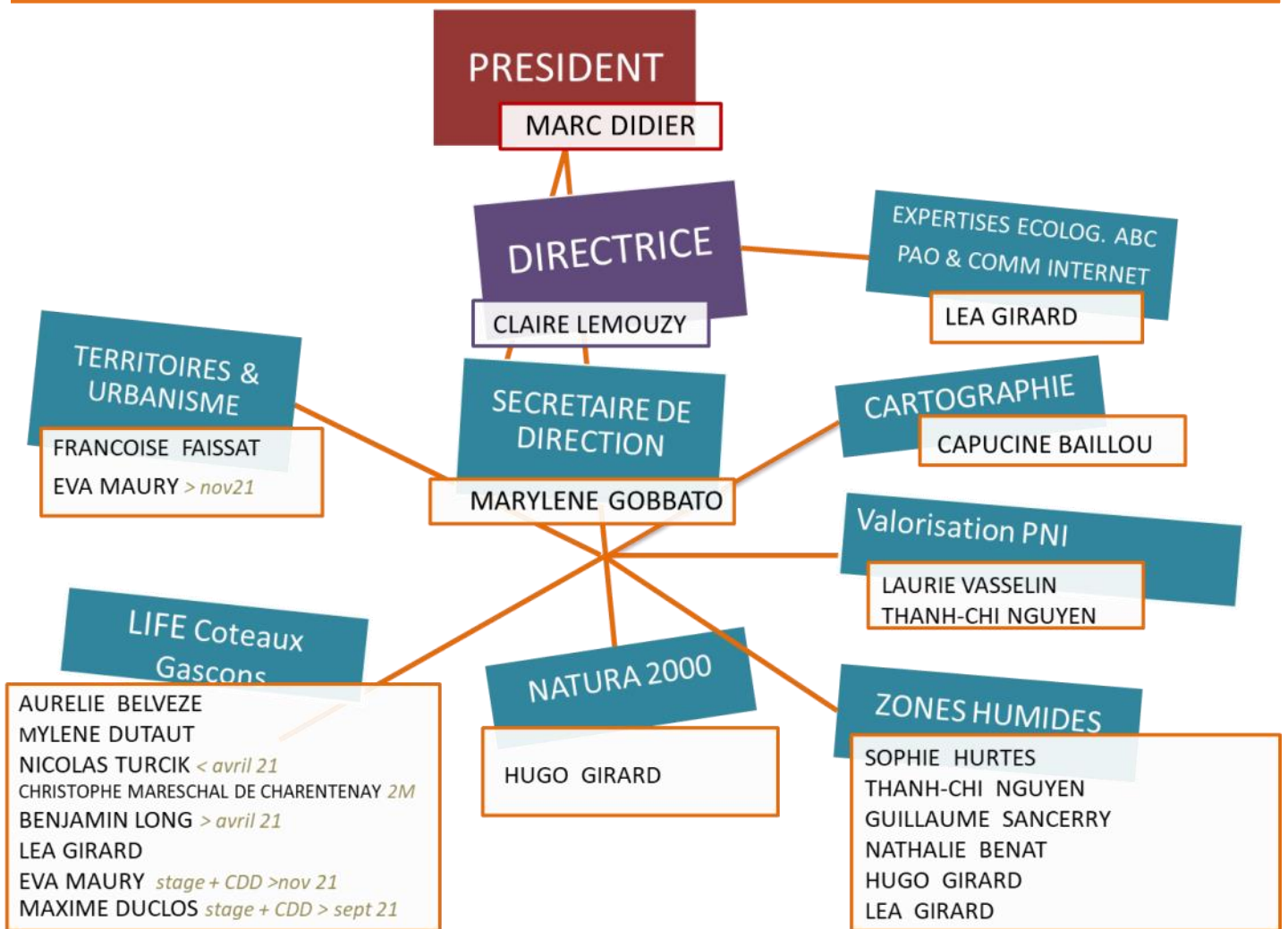
## Personnes physiques adhérentes au Collège de Gestionnaires

Ce sont des adhérents à titre individuel qui s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'ADASEA au titre de l'environnement et de la gestion des milieux naturels : agriculteurs, propriétaires, particuliers, représentants de collectivités territoriales...Deux représentants de ce collège siègent au Conseil d'Administration, quatre à l'Assemblée Générale, au côté des représentants des personnes morales. **Ce collège a réuni 158 gestionnaires en 2021.**

## L'OBJET DE L'ADASEA DU GERS

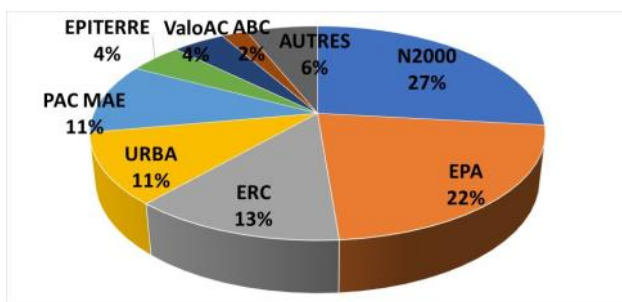
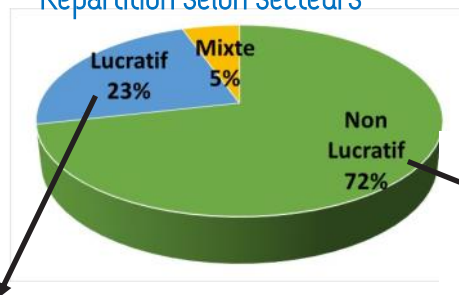
- ◆ Faire de l'Environnement un objet de cohésion agricole et rurale, de lien social et durable.
- ◆ Apporter son concours à la profession agricole, aux acteurs du monde rural et aux gestionnaires des milieux pour la conception et la mise en œuvre d'actions relatives à l'agro-écologie, la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, l'entretien de l'espace, le développement local durable, la transition énergétique.
- ◆ Assurer le lien entre la profession agricole et les autres acteurs du monde rural sur les questions relatives à ces domaines, en particulier sur les thématiques environnementales, de l'eau et de la biodiversité.
- ◆ Mettre en œuvre des actions relevant des domaines précités dans le cadre des politiques agricoles, environnementales et rurales, décidées par l'Europe, l'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales.
- ◆ Mettre en œuvre des actions relevant des domaines précités dans le cadre des prestations.
- ◆ Conduire des animations territoriales en favorisant l'intégration et la prise en compte des préoccupations environnementales et la contribution de l'agriculture aux démarches de Développement Durable sous l'angle économique, social et environnemental.
- ◆ Assurer une veille sur les innovations agro-écologiques et les démarches environnementales des territoires, et intervenir dans les champs des services d'intérêt collectif aux territoires.
- ◆ Assurer, en accompagnement de ses missions, une activité de formation professionnelle.

# L'ÉQUIPE TECHNIQUE EN 2021

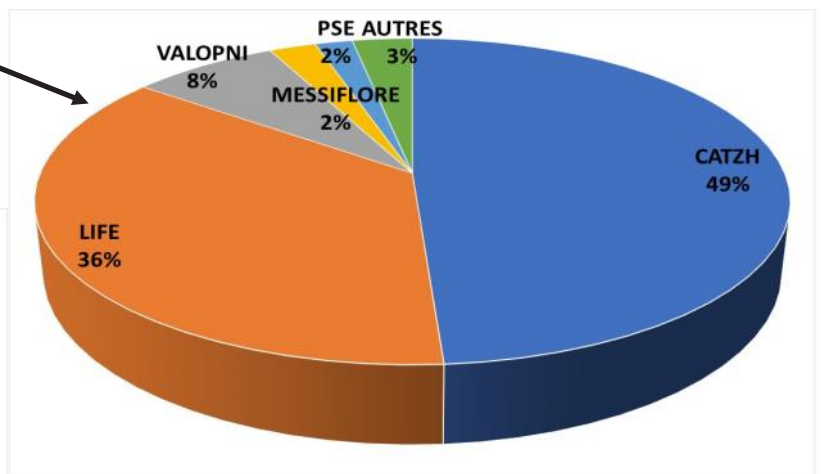


## Répartition des ETP par secteur d'activité - 2021

Répartition selon secteurs



Secteur lucratif (prestations/marchés publics)



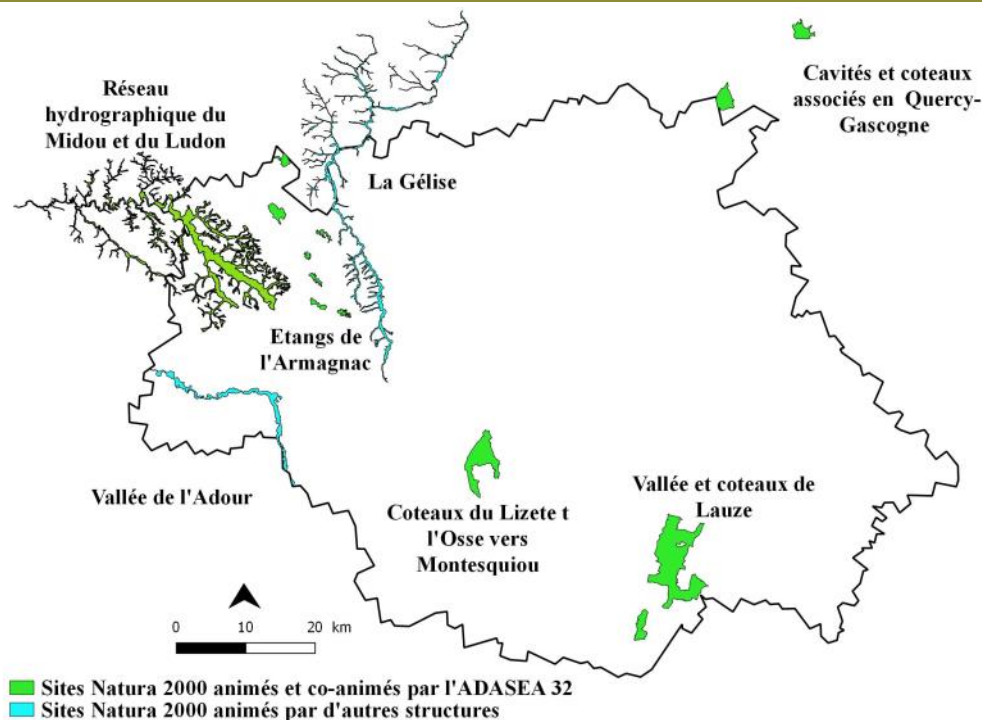
Secteur non lucratif (subventions/dons)

Le réseau NATURA 2000 émane des directives européennes dites « Habitats naturels » et « Oiseaux ».

Il s'agit de pérenniser le patrimoine naturel d'intérêt communautaire, présent dans les sites de ce réseau.

Depuis 2000, l'ADASEA, forte de son implication dans l'agri-environnement, accompagne les acteurs locaux dans la définition puis dans l'animation de leurs actions de gestion des milieux naturels sur ces sites. Cette mission lui est confiée par l'Etat et le PETR Pays d'Armagnac selon les sites, via des marchés publics pluriannuels.

## Localisation des sites animés ou co-animés par l'ADASEA 32



### Réalisation d'un chantier école avec le Lycée de Riscle

En tant qu'animateur du site Natura 2000 "Coteaux du Lizet et de l'Osse", l'ADASEA a coordonné un chantier école entre propriétaire, fermier et enseignant. La commande proposée aux étudiants du Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune était donc d'effectuer un débroussaillage du bord des parcelles pour pouvoir ensuite faire pâturer des bovins afin de maintenir le milieu ouvert et favorable à de nombreuses espèces et notamment aux orchidées.



Ce chantier réalisé fin janvier a été une mise en situation réelle pour les étudiants, une aide pour les gestionnaires des parcelles, une action en faveur des enjeux du site Natura 2000 et un joli projet partenarial pour l'ADASEA.

### Suivi d'espèces végétales par drone avec le CBNPMP



En début de printemps 2020, un suivi de la prairie à Fritillaires qui avait été mise en culture temporairement en 2013 a été effectué sur le site Natura 2000 des Étangs d'Armagnac. La population est toujours bien présente, même en cours d'expansion et de nouveaux pieds ont été observés en amont de cette parcelle en rive droite de la Douze.

En lien avec l'ADASEA du Gers, le CBNPMP est également venu effectuer un test de survol par drone sur cette parcelle pour tenter de mettre en place un futur suivi avec ce matériel. Des relevés terrain par un observateur humain et par drone ont



## Les missions menées

L'animation des sites Natura 2000 se décline en missions variées :

- **Animation** des comités de pilotage locaux annuels
- **Diagnostics individuels, d'exploitation ou de propriété**, en vue de contrats volontaires de gestion NATURA 2000 (dont les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques), de la signature de la charte Natura 2000 ou de conseils à la gestion des milieux
- **Appui au montage administratif et suivi** des engagements Natura 2000
- **Appui aux porteurs de projets** relevant du régime de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- **Médiation foncière** : entre propriétaires et agriculteurs ou entre cédants et repreneurs pour assurer la continuité des engagements de gestion ou de reconquête des habitats naturels
- **Information et sensibilisation des acteurs en continu** : permanences mensuelles sur sites, réponses téléphoniques, diffusion d'un bulletin de liaison annuel, formations, participation à des réunions techniques et projets de territoire
- **Sensibilisation auprès des scolaires** confiée à notre partenaire le CPIE Pays Gersois
- **Suivi de l'activité des sites** (coordination avec le Lycée Professionnel Agricole, une propriétaire et un gestionnaire pour la réalisation d'un chantier école de débroussaillage pour la mise en place de clôture sur des milieux ouverts d'intérêt communautaire).
- **Promotion des sites** : dépliant, mallette/outils pour les mairies, site Internet <http://gers.n2000.fr>, articles de presse, visites de groupes d'agriculteurs et de lycéens, participation à des journées de découverte « grand public », organisation d'évènements, accompagnement des projets de communication ...
- **Conduite d'études complémentaires** : suivis des milieux et des espèces (sites de ponte de Cistudes, prolifération du *Galega Officinalis*, implantation d'une prairie naturelle...), restauration d'habitats

### L'animation de l'ADASEA se traduit par l'engagement fort des agriculteurs et non-agriculteurs dans la gestion des sites



#### De 2004 à 2020 :

- 608 diagnostics réalisés
- 575 contrats agricoles et non agricoles
- 59 chartes

#### En 2021 :

##### Contractualisation des MAEC :

- 61 agriculteurs engagés
- 700 ha sous contrat
- 1 Charte Natura 2000 signée



## PERSPECTIVES 2022

- ◆ Réponse aux prochains appels d'offre pour poursuivre et reprendre l'animation des sites N2000
- ◆ Poursuite de la contractualisation et de la sensibilisation
- ◆ Développement des partenariats
- ◆ Étude sur l'efficacité des MAEC conversion de terres arables en prairies en partenariat avec le CBNPMP.

L'ADASEA a été missionnée par le PETR Pays d'Armagnac pour réaliser sur les 4 sites Natura 2000 du territoire des demi-journées de formation sur le terrain auprès des prestataires touristiques, agriculteurs, élus et offices de tourisme. Ce programme de formations sur 3 ans (2021-2023) a pour objectifs de faire connaître les sites Natura 2000, la biodiversité locale et de mettre en avant des moyens de valorisation touristique de cette dernière.



L'ADASEA est Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides par convention avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, avec le co-financement de l'Europe (FEDER) et de la Région Occitanie.

La mission de la CATZH consiste à préserver les milieux humides (mares, étangs, prairies humides et/ou inondables) en encourageant les pratiques compatibles avec le maintien de leurs fonctionnalités, à travers la constitution et l'animation d'un réseau de gestionnaires qui s'engagent volontairement. Elle apporte du conseil gratuit aux gestionnaires directs des milieux humides que sont les agriculteurs, propriétaires, associations, collectivités, et assure échanges et promotion collective.

## Quelques chiffres de la CATZH fin 2021

840 adhérents au Réseau des gestionnaires de zones humides de Gascogne, représentant un total de 2000 sites pour une surface de 2394 hectares de milieux humides.

120 sites ont fait l'objet d'un accompagnement pour la restauration.

19 sous-bassins versants ont un diagnostic exhaustif de leurs milieux humides.

60 collectivités ont bénéficié de l'appui de la CATZH.

## Fiche technique et bulletin 2021

Une fiche technique sur la restauration de mare est en cours d'actualisation pour être rééditée en 2022.

Toutes les fiches techniques de la CATZH et le bulletin d'info 2021 sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ADASEA32 (<https://www.adasea32.fr/documentations-catzh>)



## Promotion des zones humides auprès de tous les publics

Malgré la crise sanitaire, l'ADASEA a pu organiser ou participer à certains événements pour promouvoir les zones humides auprès de publics diversifiés (voir exemples ci-dessous) :

Manifestations 2021	Date	Lieu	Nature de la promotion
<b>Journée Mondiale des Zones Humides</b>	06/02/2021	Auch	Visite de la carrière de Saint Cricq à Auch, animée par le CPIE et la CATZH.
<b>Journée Mondiale des Zones Humides</b>	24/02/2021	Isle Jourdain	Visite du point de captage dans la Save jusqu'à la station d'eau potable
<b>Intervention ENSAT</b>	25/05/2021	Auch	Biodiversité et agriculture.
<b>Intervention BTS GPN Saint-Christophe</b>	14/12/2021	Masseube	Présentation et animation jeu de rôle sur Prairies inondables
<b>GASCOGN' AGRI</b>	4 -5 /09/2021	St Jean Poutge	Stand, Echanges , exposition ZH, remise des prix concours CPAE
<b>Ecopêche</b>	04/07/2021	Hontanx	Intervention sur les pratiques sur le bassin versant d'un étang, espèces exotiques envahissantes + exposition ZH
<b>Intervention Lycée Beaulieu</b>	16/02/2021	Homps	Prise en compte de la biodiversité dans une exploitation agricole



## Les journées d'échange & techniques

Malgré le contexte sanitaire encore en vigueur, l'organisation de réunions a pu être assurée sur la fin d'année 2021. Un certain nombre d'entre-elles ont été programmées en extérieur, pour les autres, les gestes barrière et les consignes sanitaires ont été mis en œuvre.



Le 17 novembre 2021, à l'Isle Jourdain, avait lieu la 1<sup>ère</sup> journée de formation des membres de la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne. Deux sites ont été mis en avant auprès du groupe dont la Zone Humide Prioritaire. Cette dernière a servi de support à la CATZH 32 pour expliquer les différentes zones humides dont celles de plaine alluviale et les critères pour les définir.



Le 25 novembre, une visite de mares aménagées pour l'abreuvement sur les conseils de la CATZH a été réalisée chez les éleveurs du GAEC Saubestre, à Marsolan. Ces derniers ont apporté leur retour d'expérience sur la restauration d'une mare et la mise en place de 4 descentes aménagées et d'un bassin gravitaire.

## Animation territoriale

Au-delà des actions directes auprès des gestionnaires, la préservation des zones humides implique une forte animation territoriale qui se traduit par des partenariats avec EPCI, institutions et associations locales, notre participation aux politiques du territoire, et l'organisation du partage de nos actions.

En 2021, nous avons notamment participé aux réunions du SAGE Midouze, des PTGE (Projet de Territoire et de Gestion de l'Eau) Midour, Douze et Adour-amont menés par l'Institution Adour. Il en est de même pour les réunions de préparation du SAGE Neste porté par le Conseil départemental du Gers, et pour le projet de territoire du PETR Pays d'Armagnac.

### Renforcement des partenariats avec les syndicats de rivière

Suite à la mise en place de la loi GEMAPI, les syndicats de rivières ont vu leurs compétences s'élargir notamment sur les zones humides et la prévention des inondations.

Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu entre l'ADASEA et les syndicats de rivière afin de renforcer leurs partenariats existants. Ainsi, des conventions de coordination ont été signées ou révisées afin de répondre au mieux aux différents besoins des structures.

Ces réunions ont également permis l'émergence de nombreux projets communs : suivi de bras morts sur la Baïse, restauration de zones humides sur la Gimone et l'Arrats, chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur la Save...

## La restauration des milieux humides

### Restauration des prairies inondables à Jacinthe de Rome

Dans le cadre du programme régional de restauration de prairies humides à Jacinthes de Rome et Flûteau Nageant, porté par le Conservatoire Botanique des Pyrénées et Midi Pyrénées (CBNPMP) et financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'ADASEA 32, animateur local du programme, a organisé des chantiers de restauration de prairies à Jacinthe de Rome.

Le programme a débuté en 2016 dans le Gers avec la sélection des parcelles à Jacinthe de Rome nécessitant une restauration. Une fois l'accord des gestionnaires obtenu sur certains sites, l'ADASEA a rédigé les cahiers des charges des travaux et les plans de gestion. Avec les difficultés d'intervention liées à la météo de la fin d'année 2018, les premiers travaux encadrés par l'ADASEA n'ont commencé qu'en 2019 avec le débroussaillage d'une parcelle de 1,5 ha. Les suivis réalisés en 2020 ont permis de s'assurer de la repousse de la Jacinthe de Rome.



Jacinthe de Rome dans une prairie restaurée

En 2020, avec une météo plus clémente, ce sont environ 24 ha de prairies inondables chez 6 agriculteurs différents qui ont été restaurés. Les travaux étaient plus variés avec du débroussaillage et du dessouchage de frênes et du nivellement de sol. Les suivis réalisés en 2021 sur ces parcelles ont une nouvelle fois permis de confirmer le maintien des Jacinthes de Rome sur les parcelles malgré des interventions plus lourdes qu'en 2019.

Enfin, en 2021, avant-dernière année du programme pour réaliser des travaux de restauration, ce sont plus de 16 ha de prairies inondables qui ont commencé à être restaurés durant l'automne chez 3 agriculteurs et 1 commune.

### Restauration des mares dans le cadre du programme MILEOC



**En 2016, un partenariat est né entre l'ADASEA et la Fédération départementale de Chasseurs du Gers** pour mettre leurs compétences en commun au service de la préservation et de la restauration des mares. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme régional porté par la Fédération régionale de chasse : MILEOC.

Ainsi, sur le secteur de Mauvezin, les associations locales de chasse ont réalisé un inventaire des mares et en ont sélectionné une quarantaine dans l'objectif de les restaurer. **Durant 4 années, pour les mares avec le plus d'enjeux, la CATZH a réalisé des suivis faune et flore sur 17 mares** afin de fournir des conseils précis pour leur restauration. 4 d'entre elles ont été de nouveau suivies en 2021. Ces suivis se poursuivront en 2023.

Ce partenariat s'est poursuivi en 2020 avec le suivi de mares sur un nouveau territoire, celui de l'Isle-Jourdain, sur lequel 5 mares ont été suivies par la CATZH avant le lancement des travaux de restauration sur 4 d'entre elles à l'automne.

Enfin, un nouveau partenariat est né avec la Fédération de chasse du Tarn et Garonne avec la création d'un nouveau territoire MILEOC sur le secteur de la Gimone, de l'Arrats et de l'Aurouë. 10 mares ont ainsi été suivies et 7 ont été restaurées à l'automne. Ce projet se poursuivra également en 2023.

## La gestion des espèces végétales exotiques envahissantes (EEE)

### Suivi et chantiers de lutte contre les EEE

La CATZH a poursuivi l'arrachage de Jussies exotiques à grandes fleurs et de Myriophylle du Brésil sur des sites suivis depuis plusieurs années.



En 2021, un nouveau chantier a été mis en place sur le lac de Caupenne d'Armagnac en partenariat avec l'ASA, la commune, la société de pêche locale et la Fédération départementale de Pêche du Gers. L'objectif était de limiter l'extension des herbiers de Jussie à grandes fleurs en queue de lac pour que cette espèce n'impacte pas les herbiers de Souchet de Micheli, plante des vases exondées assez rare et protégée dans le département du Gers.



Jussie à grandes fleurs

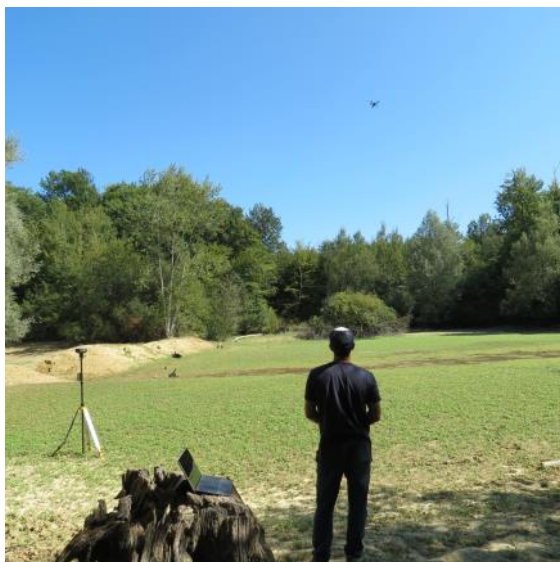


Souchet de Micheli

Nom du Site	Date	Espèce(s) impactée(s)	Surface herbier	Taux de re-couvrement	Nombre de participants	Sacs évacués	Volume
Caupenne d'Armagnac	14/10/2021	<i>Ludwigia grandiflora</i>	385 m <sup>2</sup>	5% à 85%	6 le 14	9 demis sacs de 180L	1 710L
	21/10/2021				8 le 21		

### Test de suivi des EEE par drone

Début septembre 2021, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées accompagné par l'ADASEA32, a testé sur le lac de Caupenne d'Armagnac la possibilité de suivre par drone les herbiers de jussies exotiques, plantes aquatiques très envahissantes.



L'objectif était notamment de tester la capacité du drone à distinguer les jussies exotiques (*Ludwigia grandiflora* et *peploïdes*) et la jussie locale (*Ludwigia palustris*) dont le feuillage au stade rampant est très ressemblant, la nuance de vert étant difficilement perceptible.



Le traitement des données permettra d'évaluer la capacité du drone à détecter une espèce en fonction des capteurs utilisés, de la hauteur de vol, du stade de développement des plantes...

## Conseil Technique « Zones Humides » aux Collectivités

La CATZH intervient auprès des collectivités pour la prise en compte des zones humides et plus largement de la Trame verte et bleue.

Cette assistance technique prend plusieurs formes :

- Porter à connaissance des zones humides du territoire de la collectivité,
- Identifier avec les collectivités les enjeux liés à leurs zones humides,
- Apporter des conseils pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme, notamment la TVB : sensibiliser les équipes territoriales à la problématique des zones humides de leur territoire, et leur assurer une prise en compte et une protection vis-à-vis des projets d'urbanisme sur la commune. Le lien avec la trame verte et bleue sera ainsi particulièrement recherché,

- Apporter un appui technique pour la gestion des zones humides aux communes qui en possèdent en propriété propre : plan de gestion simplifié, conseils de maîtrise foncière et d'usage, porter à connaissance des outils de conservation et de gestion des zones humides,
- Le cas échéant, accompagner l'émergence d'un programme collectif de valorisation des zones humides du territoire de la collectivité.

### Appui à la prise en compte des ZH dans les plans d'urbanisme et la TVB

PTGE MIDOUR	Préparation d'atelier à destination des élus avec l'Institution Adour, AP32 et les Syndicats de rivière Midouze, SMBVMD sur TVB et ripisylve
-------------	--

### Appui à l'émergence de programmes de valorisation des ZH

CCGT	Accompagnement de la collectivité dans l'élaboration d'un avis sur le projet d'aménagement foncier de la RN124
GIMONT	Création d'un sentier pédagogique
L'ISLE JOURDAIN	Rendre visible la Zone Humide Prioritaire par la création de panneaux d'entrée

## Les collectivités suivies en 2021

### Porter à connaissance des ZH auprès des collectivités suivantes

AUBIET
CAUPENNE D'ARMAGNAC
CAZAUBON
CONSEIL DEPARTEMENTAL (Voie verte Armagnac)
CRASTES
DDT32 ET CACG (projet Auch)
ESPAON
ESTANG
INSTITUTION ADOUR
LE HOUGA
SCOT DE GASCOGNE
SYGRAL
<b>Animation foncière</b>
SYGE Save (Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents)
PEBEEES
L'ISLE JOURDAIN

### Assistance à la gestion des zones humides

BASSOUES	Suivi du lac de Saint Fris
BELLOC SAINT-CLAMENS	Suivi mare
CASTELNAU BARBARENS	Diagnostic de mare et chantier d'arrachage
CASTELNAU D'AUZAN	Suivi du lac communal et de la Jussie
LE HOUGA	Suivi du lac communal et de la Jussie
GAUDONVILLE	Diagnostic et plan de gestion d'une mare
CAZAUBOJN	Suivi du lac ,de la Jussie et gestion différenciée
DREAL	ATIS travaux RN124 dans la ZH d'Isle-Jourdain
ESTANG	Diagnostic/plan de gestion de mare
FLEURANCE	Conseil et suivi de mares
GIMONT	Restauration de prairies à Jacinthe de Rome
NOUGAROLET	Suivi de la zones humide des 3 fontaines
MONTREAL	Conseil pour le lac envahi par les algues
CC Grand Armagnav	ATIS pour travaux près d'un étang
MONTPEZAT	Chantier d'arrachage
SYGE Save	Suivi et diagnostic parcelles de la ZH
TIRENT-PONTEJAC	Inventaire Jacinthe de Rome avant travaux

## Animation et participation au Réseau InterCATZH régional

### Objectif :

Coordonner les CATZH du bassin Adour Garonne, mutualiser les compétences, renforcer les échanges entre les animateurs des CATZH, valoriser les résultats des CATZH et représenter les CATZH auprès des financeurs et des réseaux de partenaires.

Outre la participation de tous ses animateurs aux activités d'échange interCATZH, la **CATZH 32 joue le rôle de coordinateur de l'interCATZH** pour l'ensemble des CATZH du Bassin Adour Garonne :



Actions	Réalisations 2021
Animation InterCATZH	Coordination et programmation des actions InterCATZH 1 bilan annuel interCATZH Animation d'une réunion interCATZH
Réunions échanges InterCATZH + travaux interCATZH	1 réunion de travail interCATZH Elaboration de la charte commune des CATZH
Relations avec Financeurs des CATZH	- Réunion visio programmation FEDER 2022/2027 - Echanges avec Région Occitanie sur le futur document de cadrage des CATZH
Représentation InterCATZH aux autres réseaux	PRAM (Programme Régional d'Actions Mares) : 2 réunions Relais des informations auprès de l'interCATZH
BASE DE DONNEES commune INTERCATZH	Travail avec le géomaticien de l'ANA, chargé de développer une base de données commune à toutes les CATZH
PORTAIL Internet interCATZH	Echanges avec ANA sur le contenu de ce futur portail
Journées techniques échanges et retour d'expérience	Participation à 2 journées : Protocole de suivi des ZH MHEO (ANA 09) Restauration de tourbières (AREMIP 65)

## Appel à projet « Restauration de Zones Humides de tête de bassin »



L'Entente de l'Eau a lancé en 2020 un appel à projet relatif à la « restauration des zones humides de têtes de bassins versants ».

L'ADASEA a participé à la co-construction de 2 projets portés par ses partenaires :

- **l'Institution Adour** sur le territoire du SAGE Midouze, avec le **Syndicat du Midou et de la Douze** et le **Syndicat mixte du bassin versant Adour-Midouze**.

L'objectif pour la partie gersoise est de restaurer des mares, prairies humides et étangs tout en recensant et en conseillant les gestionnaires sur l'intérêt de préserver ces milieux et leurs rôles fonctionnels qui seront majeurs dans la résilience du territoire face au changement climatique. Les 3 sous-bassins versants concernés sont : le Midour, le Petit Midour (Riberette) et la Moulie. La mise en œuvre par l'ADASEA de ce volet a débuté fin 2021 et se poursuivra jusqu'en 2024. Un projet cartographique a permis de rassembler l'ensemble des informations sur ces 3 sous-bassins versants : localisation et état de certaines zones humides, recensement des gestionnaires afin de préparer la tenue de réunions d'information collectives.

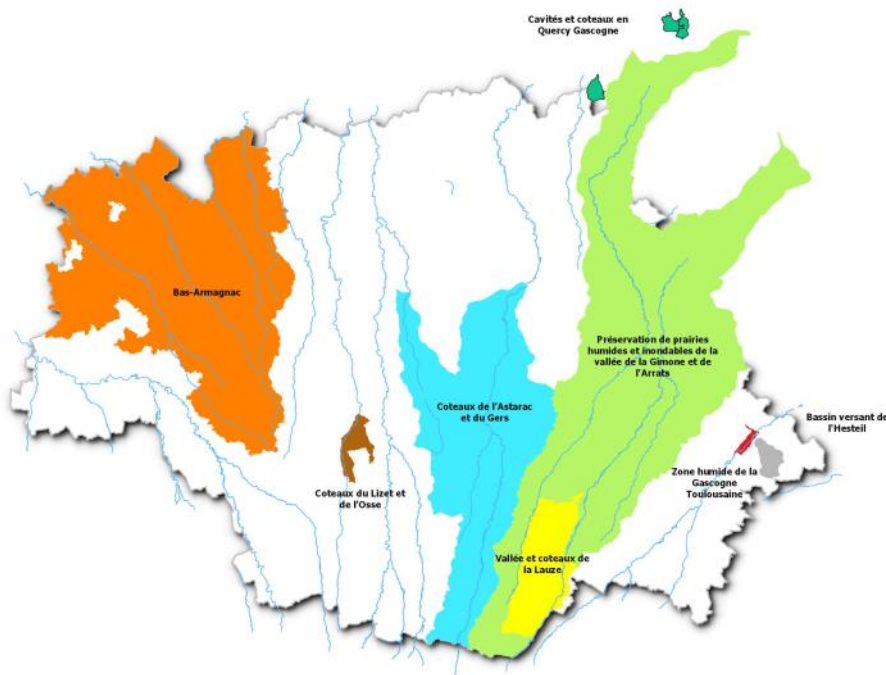
- le **Syndicat de gestion des rivières d'Astarac-Lomagne (Sygral)**, avec le **Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie**, le **Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux 82 (SATESE)**, la **Cellule d'Animation Territoriale de l'Espace Rivière 32 (CATER)**. Pour trois des sites de cet appel à projet, l'ADASEA 32 a réalisé des suivis faune et flore afin de fournir des conseils de restauration et de gestion précis prenant en compte la fonctionnalité et la biodiversité des zones humides de chacun des sites.



# LES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

En 2021, 8 territoires à Projets Agri-Environnementaux (PAEC) étaient animés par l'ADASEA en lien avec les actions CATZH et Natura 2000.

**Particularité de l'année 2021 : pas de nouveaux contrats mais uniquement le renouvellement des engagements 2016 pour 1 an seulement** pour la plupart des mesures sauf les mesures de conversion (et maintien) de la conversion des cultures en prairies pour 5 ans



On a constaté quelques cas de non-renouvellement en lien avec la situation du contractant (cessation d'activité faite ou en cours), la durée de l'engagement ne convenant pas (évolution dans la situation foncière ou personnelle), des erreurs de déclaration sur le 1er pilier les années passées. L'ADASEA rappelle tous les ans l'importance d'utiliser l'outil d'aide à la télédéclaration pour éviter ces problèmes.

## MAEC, Quésaco?

C'est une indemnité financière attribuée à un agriculteur en contrepartie du respect d'un cahier des charges favorable à l'environnement, ciblé sur des enjeux liés à Natura 2000, aux Zones humides, aux Plans d'Actions Nationaux Cistude, Jacinthe de Rome et Messicoles.



Exemples de milieux engagés



Un outil d'aide à la télédéclaration des engagements MAEC a été élaboré par l'ADASEA en partenariat avec la DTT32, l'Institution Adour et Vivadour afin de faciliter le travail des opérateurs PAC, du service instructeur et des agriculteurs effectuant seuls leur dossier PAC. Une initiative, appréciée à tous niveaux pour le suivi des engagements MAEC !

Le document est en téléchargement libre sur le site internet de l'ADASEA.



## RÉSULTATS CAMPAGNE 2021



153 agriculteurs et agricultrices



Près de 800 mesures individuelles contractées



15 conseillers & conseillères mobilisés



Plus de 13 km de haies



Plus de 20 km de fossés



60 mares et étangs

Plus de 2 000 ha de cultures et prairies engagés

Près de 400 ha cultures converties en prairies maintenues



Plus de 1 700 ha de prairies gérées dont

Plus de 200 ha de prairies humides et inondables

## Retour sur les campagnes 2015 à 2020



OCCITANIE



JUILLET 2021 N° 6

### MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

## Les mesures agro-environnementales et climatiques en Occitanie

Sorti fin juillet 2021, ce bilan des engagements pris dans le cadre des MAEC, durant la programmation 2015 à 2020 et au sein des deux ex-régions d'Occitanie, présente les résultats d'une étude quantitative ainsi qu'une enquête qualitative. Il analyse la mise en œuvre de ce dispositif et fait le point sur les stratégies, le niveau des engagements et la perception de ce programme par les agriculteurs.

Les chiffres montrent la forte implication de l'ADASEA et des agriculteurs. **À l'échelle de l'Occitanie, le Gers fait partie des départements avec le plus grand nombre d'exploitations engagées (431 exploitations pour 6,65 Millions d'euros)**. Sur l'ex-région Midi-Pyrénées nous avons contractualisé le plus de linéaires et de points d'eau : 111 km de haies, 286 mares.

Retrouver le document à l'adresse suivante :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/les-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-en-occitanie-agreste-etudes-a6252.html>

Chaque année nous accompagnons les agriculteurs membres de l'ADASEA dans leur déclaration PAC pour intégrer la contractualisation MAE. En 2021 ce sont 118 personnes qui ont bénéficié de ce service (contre 99 en 2020).



**118 dossiers PAC réalisés**



## PERSPECTIVES 2022

- Renouvellement des MAEC engagées en 2016 et 2017 sur les 6 territoires suivants : ARRA, BARM, CASG, CLOM, GERS, GIMO, HEST, JROM, LAUZ
- En fonction de la réglementation (contrat de 1 an ou de 5 ans)

# VALORISATION DES PRAIRIES NATURELLES INONDABLES

**Ce programme multi partenarial s'applique sur l'Est du Gers et le Sud du Tarn-et-Garonne. Amorcé fin 2020 il se poursuivra jusqu'en fin d'année 2023 pour répondre :**

- Aux interrogations des éleveurs concernant la gestion, l'entretien et l'optimisation de la production des prairies naturelles inondables (PNI) et du foin ;
- Aux interrogations des polyculteurs concernant la valorisation de la biomasse produite ;
- Aux besoins des structures de conseils et des collectivités pour accompagner la création d'une filière territoriale agro-environnementale ;
- A l'impératif environnemental de maintien voire d'augmentation des surfaces en prairies naturelles en zone inondable et de leur bon fonctionnement écologique.

## La qualité des foins des PNI passée au crible en 2021

**L'ADASEA et la Chambre d'Agriculture du Gers (CA32), avec l'appui d'INRAE travaillent à l'amélioration des connaissances sur la qualité agronomique et écologique des PNI, en lien avec leur gestion. La méthodologie a été élaborée cette année.**



**34 PNI ont fait l'objet de mesures, d'inventaires et de prélèvements d'herbe pour analyses.** Les itinéraires techniques et le matériel utilisé ainsi que le comportement de ces prairies face aux inondations ont été recueillis auprès des agriculteurs.

### Des analyses de sols ont aussi été réalisées.

3 salariés de l'Adasea et 1 personne de la CA32 ont été mobilisés pour le travail de terrain. Le Laboratoire Agronomique Normand cofondé par les Chambres d'Agriculture a réalisé les analyses des échantillons. L'INRAE et la CA32 ont débuté le traitement des données.

En 2022, ces actions seront répétées afin d'obtenir des résultats significatifs.



**Une enquête pour connaître, chiffrer et comprendre les besoins du territoire**



Afin de faciliter le déploiement opérationnel du programme d'actions, une enquête a été construite par l'ADASEA en partenariat avec la CA32, l'INRAE et la Fédération des CUMA. Une 100aine de réponses sont attendues.



# VALORISATION DES PRAIRIES NATURELLES INONDABLES



## Objectifs de l'enquête :

- Recueillir les **besoins d'Offre et Demande** en foin de prairies naturelles pour faciliter la mise en réseau et la connaissance de la filière ;
- Localiser les **besoins et offres des travaux de fenaison** pour faciliter la mise en relation et la gestion des prairies ;
- **Explorer la pratique du compostage** sur les exploitations agricoles, notamment pour les foins sablés par les inondations ;

- Identifier les **besoins actuels d'accompagnement** (technique, financier, foncier...) pour le maintien des parcelles en herbe inondables ;
- Appréhender l'**avenir proche** des surfaces en herbe le long des cours d'eau pour anticiper les changements.

## Poursuite du tournage démarré fin 2020, montage et parution du premier film :

Cette vidéo intitulée "Les prairies naturelles inondables, en quête d'une filière de foin de qualité" d'une durée de 3 minutes, a été réalisée par Marie TIBERGHIEU (vidéaste indépendante) dans le but de présenter et mobiliser autour du projet.

Elle a été largement diffusée en 2021 avec une avant première au salon Gascogn'Agri.



Une rencontre sur les prairies inondables avec les techniciens travaillant sur le projet a eu lieu le 21/09/21. Elle était ouverte aux agriculteurs du territoire et étudiants en BPREA du CFPPA de Mirande afin de présenter les enjeux liés à ces PNI et le programme d'actions.

## Mais encore...

D'autres actions ont été réalisées comme :

- la création de la page internet dédiée au projet et une production d'articles,
- le suivi des plateformes d'échanges de fourrage et le montage d'un partenariat avec La Balle Ronde.



## Financeurs :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales



## PERSPECTIVES 2022

- Suite et fin des inventaires, mesures et prélèvements de terrain pour l'étude agronomique des PNI et de la qualité du foin. Traitement et analyse des données.
- Réalisation de l'enquête auprès d'une 100<sup>aine</sup> de gestionnaires et analyse
- Diffusion du film de présentation et tournage et montage d'un 2<sup>nd</sup> sur les PNI
- Organisation d'un COPIL à mi-parcours pour présenter et discuter des premiers résultats
- Organisation de rencontres techniques pour les agriculteurs



# LIFE « COTEAUX GASCONS »

Cette opération est portée par 4 structures : l'ADASEA du Gers, la Safer Occitanie, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et le CPIE Pays Gersois.



Elle a pour objectif de préserver et restaurer la continuité écologique des milieux agro-pastoraux et s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées dans une gestion pérenne et efficace de leurs herbages et mieux comprendre la richesse du territoire.

Un programme d'actions est déployé dans le but de sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire, de valoriser leurs actions et de les accompagner dans la restauration des milieux liés à l'élevage.



LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne qui soutient des projets environnementaux, de conservation de la nature et d'action climatique. Depuis 1992, LIFE a cofinancé plus de 4500 projets.

Le LIFE Coteaux Gascons est financé par:



Et soutenu par:



Le projet a démarré en octobre 2020. Les actions menées en 2021 ont permis de :

- **mieux connaître les Milieux Ouverts Agro Pastoraux** : cartographie et inventaires des espèces indicatrices.
- **aller à la rencontre des acteurs** : enquête sur les usages et les perceptions et organisation de réunions locales.
- **identifier la dynamique foncière** : étude foncière d'identification des secteurs favorables à une intervention du LIFE Coteaux Gascons.
- **promouvoir ces actions** auprès de différents publics au travers de réunions locales, d'entretiens avec les professionnels, d'animations mais aussi grâce à la mise en place de différents supports de communication.



UN SITE INTERNET  
[www.lifegascon.fr](http://www.lifegascon.fr)



UNE PAGE FACEBOOK  
LIFE Coteaux Gascons



UNE CHAÎNE YOUTUBE  
LIFE COTEAUX GASCONS

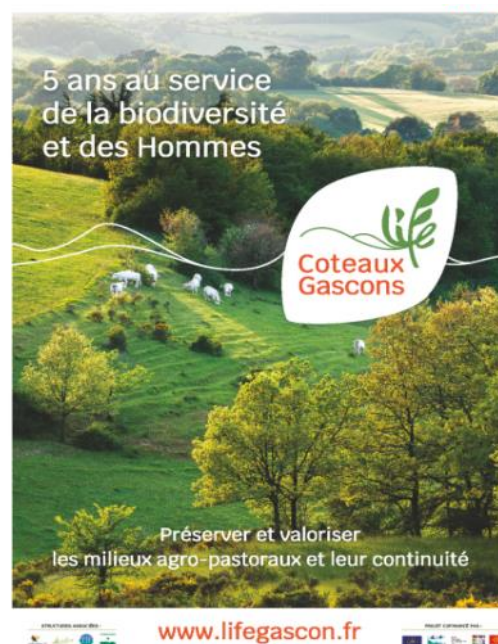


## PERSPECTIVES 2022

### Mise en œuvre de la phase opérationnelle

- Accompagnement à la restauration et la gestion des milieux
- Intégration des résultats dans les politiques publiques
- Accompagnement foncier
- Mise en place d'un programme de formations
- Communication autour du projet, des pratiques
- Animations auprès du grand public

Un logo, un poster, des autocollants...



## MIEUX CONNAÎTRE LES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX (MOAP) :

### CARTOGRAPHIE DES MOAP

Sur les 2600 000 ha du territoire LIFE, quelle surface en MOAP ?

Pour répondre à cette question, ce sont **plus de 53 000 ha** qui ont été recensés par un travail de cartographie informatisée.

Les résultats de ce travail de longue haleine montrent que **20 % de ce territoire sont des surfaces agro-pastorales** dont 13 % sont embroussaillées et **environ 20 % sont des milieux humides et/ou inondables**. L'analyse de la répartition des MOAP a permis d'identifier des zones à forte concentration aussi bien dans et hors des réservoirs de biodiversité.

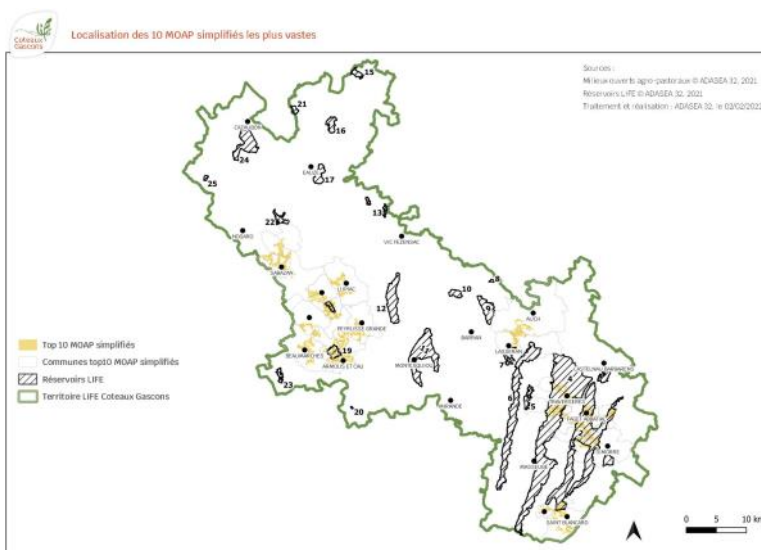
À l'échelle des **25 réservoirs de biodiversité**, la prospection terrain a permis de mettre en valeur la **richesse** mais aussi **des états de conservation disparates** de ces milieux, sensibles au maintien des activités humaines (fauche et pâture).

Sur les quelques **8 400 ha de MOAP identifiés**

(plus de 40% de la surface des réservoirs), 6 habitats d'intérêt européen ont été vus dont les deux plus abondants sont les prairies de fauche naturelles avec un mélange équilibré de graminées et de légumineuses et les pelouses sèches avec une flore typique méditerranéenne et riche en orchidées.

Globalement encore préservés (les 2/3 sont en bon état de conservation), certains MOAP sont abandonnés (accessibilité, déclin de l'élevage, intérêt fourrager...) ou leur gestion peut être améliorée (surpâturage, sous-pâturage). Ces milieux s'embroussaillent (fourrés) et se boisent progressivement.


Environ 2 800 ha sont potentiellement à restaurer.




### LES INVENTAIRES DES ESPÈCES INDICATRICES

Le travail d'inventaires des espèces indicatrices (faune-flore) à l'échelle des zones « échantillons » a débuté au printemps 2021 et se terminera au printemps 2022. Il permet d'établir l'état de référence.

Des changements visibles peuvent s'opérer sur les 5 ans du projet, c'est pourquoi l'analyse des données à N+0 est essentielle pour définir des indicateurs qui seront comparés à N+5.

 Les inventaires de suivis des **oiseaux** ont été effectués sur la base du protocole IPA (méthode des Indices Ponctuels d'Abondance) qui consiste, aux cours de deux sessions distinctes de comptage, à noter l'ensemble des oiseaux observés ou entendus durant 20 minutes à partir d'un point fixe du territoire. Les oiseaux sont un indicateur pertinent ; le groupe a une bonne résilience, on peut donc facilement isoler des tendances sur 5 ans.

Premiers résultats : 84 espèces inventoriées dont 69 liées directement aux MOAP, états de conservation défavorables pour certaines espèces.

 Les inventaires de **suivis des espèces flore et orchidées** ont été réalisés en 2 passages en 2021 pour l'**inventaire des orchidées**, un passage précoce reste à effectuer en 2022.

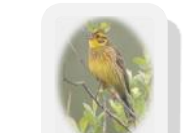
Premiers résultats: diversité assez intéressante, 1 espèce protégée et 5 espèces déterminantes ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), des espèces plus ou moins endémiques du Gers et des départements limitrophes.



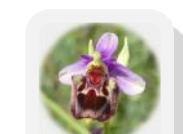
Tourterelle des bois



Pie-Grièche écorcheur



Bruant jaune



Ophrys du Gers

## ALLER A LA RENCONTRE DES ACTEURS:

### LES PERCEPTIONS ET LES USAGES DES MOAP

38 entretiens ont été menés auprès des éleveurs et des acteurs de la filière pour établir un état des lieux de leur perception des MOAP, étudier les outils de gestion collective et proposer des indicateurs socio-économiques qui permettront de mesurer l'impact du LIFE Coteaux Gascons.

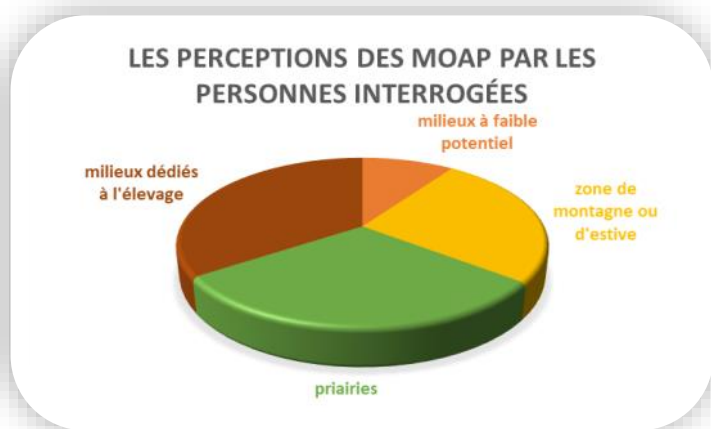
Les conclusions révèlent des tendances de perception, un intérêt parfois contrasté mais aussi des besoins.

Les « enquêtés » ont une conscience écologique et valorisent pour la plupart déjà les MOAP par leurs pratiques.

On constate toutefois que la moitié d'entre eux possèdent des surfaces à l'abandon. Généralement, ces surfaces sont difficilement valorisables à cause de la distance (trop loin du siège de l'exploitation) et de la superficie (trop petite pour y mettre des animaux).



Les éleveurs interrogés—répartition (Maury E., 2021)



Graphique résumant les perceptions des MOAP par les personnes interrogées (Maury E., 2021)

## “ PAROLES D'ÉLEVEURS ”

« Il y a des friches qui se sont agrandies. Il y a des communes où il y a des coteaux entiers où il n'y a plus rien. Aujourd'hui il y a une perte de l'élevage »

« Les prairies ça représente quasiment 100% de l'alimentation, en aliments supplémentaires il n'y a quasiment rien. L'idéal c'est de les laisser à l'herbe tout le temps »

« J'ai besoin de la richesse des milieux pour avoir un bon fromage. Plus c'est varié, plus c'est intéressant »

« Le troupeau permet d'éviter la fermeture des milieux »



## LES REUNIONS LOCALES

En parallèle des entretiens individuels, **24 réunions locales** ont été animées sur l'ensemble du territoire du LIFE Coteaux Gascons. Ces réunions avaient pour objectifs de présenter localement le projet, ses enjeux ainsi que la stratégie de restauration des milieux et les moyens alloués mais surtout de venir à la rencontre des personnes concernées et d'amorcer un échange. Plus de 3300 invitations ont été envoyées, notamment grâce à l'implication de la Chambre d'Agriculture du Gers, et ont permis de réunir **environ 230 participants**, majoritairement agriculteurs et élus locaux.

### 7 grandes catégories de besoins en sont ressorti :

Le LIFE Coteaux Gascons cherche déjà à répondre à une part importante des besoins identifiés ci-contre.

Toutefois, certains besoins comme l'accompagnement des éleveurs dans le développement des dynamiques et filières locales nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire.



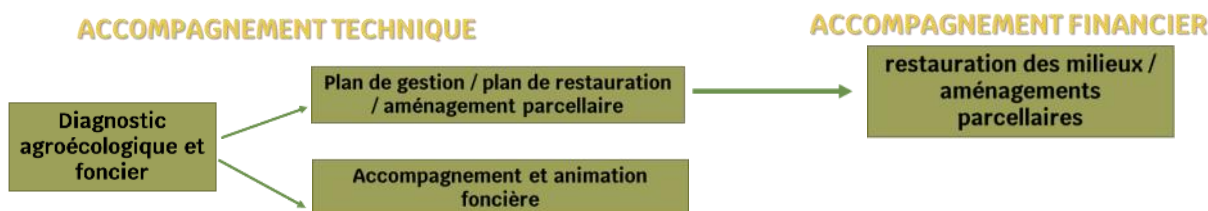
Au travers de ces deux approches, c'est l'intérêt pour le LIFE Coteaux Gascons qui a été renforcé .

Plus de 150 personnes intéressées pour bénéficier d'un accompagnement ciblé du LIFE Coteaux Gascons ont pris contact.

La liste continue de s'enrichir au travers des actions de communication et grâce à la mobilisation de chacun.

## LE PRINCIPE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU LIFE Coteaux Gascons

Comment gérer les demandes en fonction des objectifs et du budget ?



La phase d'amélioration des connaissances menée sur les réservoirs de biodiversité doit permettre **d'élaborer une stratégie d'action pour la restauration de la continuité**, en prenant en compte les enjeux environnementaux, agricoles et fonciers.

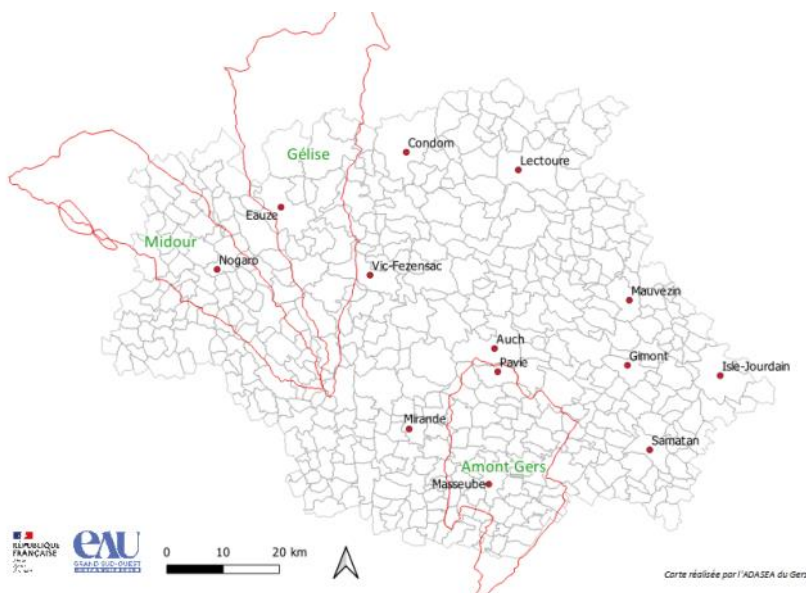
Cette stratégie sera traduite dans un **document de planification** conçu et validé en concertation avec un comité technique composé des bénéficiaires associés et de représentants de l'état et de la profession agricole.



# LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

## CAMPAGNE 2021

Depuis 2019, l'ADASEA du Gers participe à cette expérimentation à la fois **en tant qu'animatrice locale du dispositif sur le territoire « Amont Gers »** où l'adhésion des agriculteurs a été forte (correspond à l'amont des bassins versants du Gers, de l'Arrats et de la Gimone), mais également en tant que **structure auditrice sur l'ensemble des territoires gersois**. Elle réalise également des **visites de conseil « gestion des prairies humides » auprès des agriculteurs qui ont souscrit à cette mesure dans les PSE**.



L'enveloppe financière pour ce dispositif étant quasiment atteinte, l'objectif de cette troisième année de contractualisation (2021) était surtout le renouvellement des audits des années précédentes. L'Adasea a réalisé **28 audits** à l'automne 2021 (1 nouvel audit et 27 renouvellements) répartis comme suit : **19** sur le territoire « **Amont Gers** », **5** sur le territoire « **Midour** » ouvert cette année et **4** sur le territoire « **Gélise** ».

## Bilan des PSE 2021 sur le territoire « Amont Gers »



49 agriculteurs



269 643 € pour un an



3 147 ha de cultures et prairies engagées

2 200 ha de prairies

53 ha de prairies humides

Près de 400 km de haies et lisières de bois



Ressources durables de nos territoires

En tant que structure animatrice de ce territoire, l'ADASEA du Gers a également organisé en partenariat avec Arbre et Paysage 32 une réunion d'informations sur le label haie, le 29 octobre 2021, à Masseube, pour l'ensemble des agriculteurs engagés dans un PSE.

## Bilan 2021 à l'échelle Adour Garonne

Cette troisième année du dispositif a permis d'engager au total **903 exploitations** sur près de **78 600 ha de SAU pour 7 M€** sur les 31 territoires sélectionnés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour expérimenter ce dispositif de PSE.



## PERSPECTIVES 2022

- Renouvellements des audits sur les 3 territoires.
- Coordination avec les structures en charge du label haie.



## Thématique transversale

### Partenariat FREDON Occ' et CPIE

Le partenariat avec le CPIE Pays Gersois et la FREDON Occitanie s'est poursuivi en 2021 par des échanges et de la veille sur ces adventices .

A travers ses actions de coordination et d'animation **du réseau régional de lutte contre l'ambrosie**, et en coordination avec le CPIE 32, la FREDON a demandé à l'ADASEA 32 d'accompagner ce dernier pour intervenir lors de **réunions d'information sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole**.

Le Gers comptabilise **2 espèces d'ambrosies** : l'ambrosie à feuilles d'armoise cantonnée pour l'instant au Nord du département, côté Tarn-et-Garonne et l'ambrosie trifide identifiée sur des parcelles agricoles inondables et/ou irrigables.

- **Intervention auprès du groupe d'agriculteurs de St-Clar rencontrés en 2019**
- **Accompagnement et conseils de gestion auprès d'agriculteurs en zone humide ou possédant des parcelles à messicoles**
- **Valorisation de l'exposition** « L'ambrosie trifide, une plante nuisible émergente »
  - ⇒ Gascogn'Agri à Saint Jean-Poutge
- **Valorisation de l'exposition** « Organiser la lutte contre l'ambrosie »
  - ⇒ Réunion agriculteurs à Saint-Clar



*Ambrosie trifide*



*Ambrosie à feuilles d'Armoise*



# Préservation, gestion et restauration de la TVB

## Les programmes de gestion de la TVB

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements régionaux et FEDER en faveur de la biodiversité, les projets doivent répondre aux enjeux du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et valoriser la Trame Verte et Bleue.

L'ADASEA du Gers s'implique plus particulièrement dans la valorisation de 4 sous-trames :

- La sous-trame des milieux ouverts agro-pastoraux à travers le LIFE Co-teaux Gascons
- La sous-trame des milieux humides à travers la CATZH
- La sous-trame des milieux ouverts « cultivés » à travers le programme MESSIFLORE
- La sous-trame des milieux naturels en zone urbaine à travers le programme URBAFLORE



A ce titre, les programmes CATZH, MESSIFLORE et URBAFLORE sont cofinancés par le FEDER.

Les programmes URBAFLORE, MESSIFLORE et LIFE par la DREAL Occitanie.

Les 4 programmes par la Région Occitanie.

URBAFLORE et MESSIFLORE sont coordonnés à l'échelle régionale par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBNPMP).

## Préservation de la flore menacée de la sous trame « aires urbaines » : programme URBAFLORE

**Objectifs :** Sensibiliser et accompagner les collectivités, aménageurs et citoyens pour préserver les espèces floristiques patrimoniales dans les grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées.

### Réalisations 2021 par ADASEA :

#### • Appui à la mise en œuvre d'actions de préservation :

- ⇒ Animation foncière entre propriétaires et fermiers de prairies à Jacinthe de Rome ou en ZH,
- ⇒ Etat des lieux faune-flore de l'ENS « Hauts de Pavie » à la demande du CD32,
- ⇒ Echanges avec le BE Biotope pour l'élaboration du cahier des charges de compensation environnementale du projet RN 124 \_ section Gimont - l'Isle Jourdain (plusieurs espèces protégées concernées),
- ⇒ Sollicitation du BE Biotope dans le cadre d'un pré-diagnostic environnemental pour TEREKA, transporteur et stockeur du gaz (ZH, Maec et espèces),
- ⇒ Echanges avec l'OFB et la commune de l'Isle Jourdain pour la mise en place d'un APB (arrêté de protection de biotope) sur les parcelles communales,



Soirée Bœuf grillé & Colombelle

- **Diffusion des sets de table** avec la participation active des JA lors de la soirée Bœuf grillé et Colombelle
- **Valorisation de l'expo** « Urbaflore » : =>Gascogn' Agri à Saint Jean-Poutge





## Préservation de la sous-trame «milieux ouverts» dans sa composante « semi-naturelle » : programme MESSIFLORE

**Objectifs :** Accompagner les acteurs gestionnaires de cette trame pour préserver la biodiversité : préserver les messicoles, les pollinisateurs, promouvoir l'utilisation de végétaux locaux...



### Réalisations 2021 par l'ADASEA :

- **Interventions :**

- ⇒ Dans le cadre du cycle Café GENial de l'ARB sur la thématique "Infrastructures agroenvironnementales",
- ⇒ Membre du jury du concours VVF, volet gestion environnementale.

- **Accueil d'Anabelle Vayssié** en 3ème année de licence de Biologie des organismes à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour terminer l'inventaire des messicoles sur le Gers et permettre l'évaluation de l'état de conservation de la sous-trame,

- **Participation :**

- ⇒ à un chantier de récolte de Buplèvre ovale mené par le CBNPMP,
- ⇒ au groupe de travail transversalité du PNA messicoles,
- ⇒ à la journée « Phytos & biodiversité » organisée par la DRAAF et la DREAL

- **Co-organisateur du concours** photos "Regard sur les moissons fleuries d'Occitanie" pour le Gers,

- **Sensibilisation et conseils de gestion** auprès d'agriculteurs, de collectivités et de bureau d'études

- **Rédaction d'articles** d'information : site ADASEA et site de l'ABiC Grand Auch cœur Gascogne

- ⇒ **Valorisation de l'expo** « Moissons fleuries en Midi-Pyrénées » : Gascogn'Agri à Saint Jean-Poutge



*Tulipes sauvages dans un champ à Marsolan*



*Visite du jury Villes et Villages fleuris à Barcelonne-du-Gers*

### En 2021, Territoire de l'Armagnac



#### Les éleveurs participants :

Guillaume SANSOT à Castelnavet, Julien BINDE à Castelnavet, Jean-Luc DOAT à Couloumé-Mondébat, Lilian CASARIN à Lupiac, Rémi CUYALA-PROVENCE à Aignan, Philippe CESAR à Estang et Martinus BEURSKENS à Campagne d'Armagnac.

#### Le jury :

Présidé par Julien Soulé des Jeunes Agriculteurs, il était composé de : François Ratier, conseiller élevage de la Maison de l'Élevage, Paul Magni, botaniste de l'Association Botanique Gersoise, Henri Chavarot, apiculteur du Syndicat « Les Ruchers d'Armagnac », Laetitia Laffite paysagiste au CAUE et Charles Gibert administrateur de la Fédération de Chasse du Gers qui soutient financièrement le concours. En s'appuyant sur la grille de notation nationale, le jury a évalué les fonctionnalités agricoles (facilité d'exploitation, qualité du milieu de vie pour le troupeau, productivité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation) et les fonctionnalités écologiques (richesse floristique, qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs...) de chaque prairie, ainsi que les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation et le territoire.



En s'appuyant sur la grille de notation nationale, le jury a évalué les fonctionnalités agricoles (facilité d'exploitation, qualité du milieu de vie pour le troupeau, productivité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation) et les fonctionnalités écologiques (richesse floristique, qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs...) de chaque prairie, ainsi que les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation et le territoire.

#### Les gagnants :

« Prix paysage » : Jean-Luc Doat de Couloumé Mondébat,

« Prix cynégétique » : Julien Binde de Castelnavet,

« 2<sup>ème</sup> prix » : Philippe César d'Estang,

« 1<sup>er</sup> prix » : Martinus Beurskens et Caroline Carsuzaa de Campagne d'Armagnac.

Avec le soutien financier de :



#### La remise des prix locale :

Elle s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGN'AGRI** organisée par les Jeunes Agriculteurs à Saint-Jean Poutge le 4 septembre 2021.



Les candidats ont été récompensés par de nombreux lots, les trophées des lauréats étaient des créations originales d'artisans locaux: Sébastien Mathieu, coutelier d'art à Lavardens et Didier Sauviat, sculpteur sur bois à Réans.

Les gagnants du Concours photo 2020 se sont vus également remettre leurs prix.



#### La compétition nationale :

L'ADASEA a ensuite remonté la candidature du lauréat gersois pour la compétition nationale. La remise des

prix a eu lieu au **Salon de l'Agriculture à Paris en mars 2022**, où **Martinus Beurskens et Caroline Carsuzaa ont remporté le 2<sup>ème</sup> prix d'excellence agro-écologique**, dans la catégorie « Fauche prioritaire pâturage secondaire - Humide » !



ABC kesako ? Un atlas de la biodiversité communale, c'est un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore à l'échelle communale (ou intercommunale) avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires.

L'atlas a pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

## Atlas intercommunal du Grand Auch

Afin d'achever le travail sur l'analyse de la trame verte et bleue (TVB) du territoire du Grand Auch Cœur de Gascogne, plusieurs actions ont été menées. Une présentation a été faite aux élus de l'agglomération sur les aspects réglementaires et des exemples de cas précis où la TVB a été prise en compte dans des projets d'aménagement.

Enfin, l'ADASEA, avec son partenaire associatif NEO, ont réalisés une notice explicative des différentes trames identifiées sur le territoire (forestière, aquatique, agropastorale, culture). Chaque trame est reprise sous forme de fiche avec des exemples locaux illustrés et détaillés, accompagnés d'une liste d'éléments représentatifs d'une trame fonctionnelle. Cette boîte à outils sert à une compréhension plus fine et opérationnelle des enjeux locaux.

Par ailleurs, afin d'alimenter le site internet de l'ABC, vitrine de la biodiversité du territoire, chaque partenaire a été amené à rédiger plusieurs articles en lien avec des enjeux biodiversité.

## Atlas intercommunal Astarac Arros en Gascogne

Afin de pointer la valeur du territoire, des inventaires complémentaires sur les espèces et habitats à valeur patrimoniale ont été menés en 2021 par chaque partenaire. Dans ce cadre, l'Adasea a travaillé à chercher des pelouses sèches riches en orchidées, des prairies de fauche à flore diversifiée ou encore des boisements riverains. Les zones pré-ciblées pour leur potentiel ont fait l'objet d'un inventaire et d'une cartographie.

## Atlas de l'Isle-Jourdain

Le planning des actions et la répartition des tâches pour l'Atlas de la Biodiversité Communale de l'Isle Jourdain a été calé en 2021. L'ADASEA est structure référente pour les trames « zones humides » et « milieux cultivés ». Dans un 1er temps, ce sont surtout des travaux de remontée de données auprès du CEN Occitanie qui ont été menés.



## PERSPECTIVES 2022

- Les inventaires complémentaires sur la flore, la faune et les habitats dans le cadre de l'ABiC Astarac Arros en Gascogne seront intégrés au rapport. Les fonctions des haies, éléments de la trame verte et bleue, seront étudiées sur logiciel informatique. Le tout aboutira à un rapport final qui pourra être présenté.
- Comité de pilotage, animations et analyse des trames pour l'ABC de l'Isle-Jourdain



# PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL DEMARCHE ERC

Quelque soit le territoire, les terres agricoles et les espaces naturels sont des éléments fortement combinés, liés dans un rapport souvent inégal, et reposant sur une considération différente. Face à l'urbanisation, ces espaces connaissent généralement le même traitement face à l'urbanisation. A cette situation, l'ADASEA propose un travail de prise en compte des usages agricoles et des fonctions environnementales dans les projets d'aménagement.

Notre méthode : le dialogue, la connaissance de terrain, l'expertise agricole, environnementale, l'animation foncière, la présence sur le terrain, la mise en lumière des activités agricoles, des éléments environnementaux.

Notre action : préserver la place de l'activité agricole au sein des projets de planification ou d'aménagement tout en proposant une prise en compte équilibrée de l'environnement ; notre objectif donner aux élus des éléments de connaissance, de diagnostic utiles et constructifs, les accompagner dans leur démarche de planification.

L'ADASEA du GERS met à la disposition des porteurs de projet publics comme privés, son expertise, ses compétences. Cela se traduit par la réalisation des diagnostics agricoles, environnementaux et des évaluations environnementales de documents d'urbanisme (PLU, Cartes communales), et d'études au cas par cas.

## Les diagnostics et évaluations pour les documents d'urbanisme

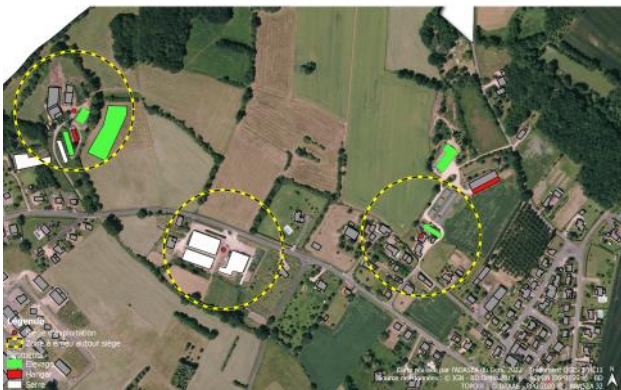
L'ADASEA travaille en partenariat avec le bureau d'étude en urbanisme URBADOC et le bureau d'études Sire Conseil ou directement pour les collectivités selon les travaux.

### PLU Volets agricoles & Environnementaux :

Diagnostics agricoles - 5 PLU commande groupée des communes d'Agnac, Peyrière, Puysserampion, La Sauvetat du Dropt, Saint Pardoux Isaac

adasea **Zones à enjeux agricoles**  
Communes d'Agnac, de La Sauvetat du Dropt, de Peyrière, de Puysserampion et de Saint Pardoux Isaac

adasea **Zones à enjeux agricoles**  
Commune de Saint Pardoux Isaac

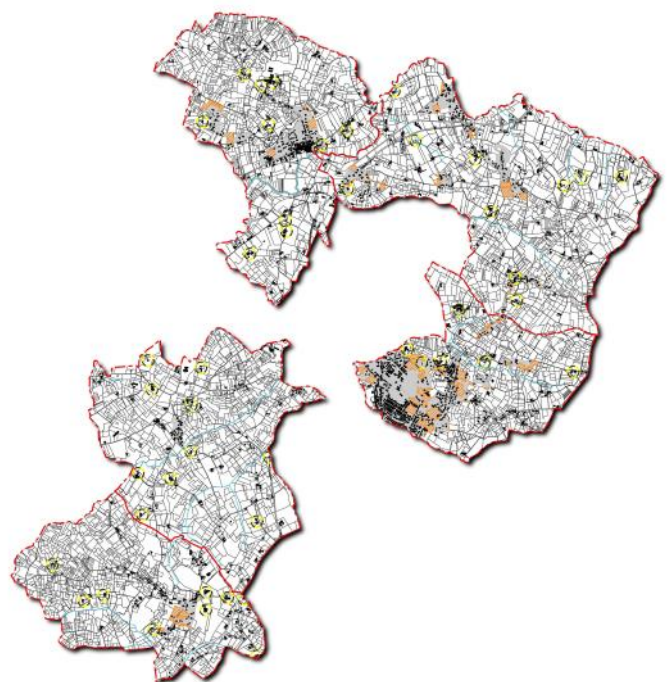


adasea **Aménagements en lien avec l'exploitation des parcelles agricoles de la commune**  
Parcelles agricoles - Commune de Saint Pardoux Isaac



**Légende**  
Cours d'eau  
Réseau de drainage (RIGDRA)  
Surfaces irriguées (parcelles agricoles)  
Parcelles agricoles (PLU 2021)

Carte réalisée par l'ADASEA du Gers - Traitement QGIS 3.16.11  
Niveau des données : © IGN - BD Carthage 2017 © ADASEA  
© IGN - BD Carthage 2017 © ADASEA



**Légende**  
Cours d'eau  
Cadastré  
Bâlements  
Parcelles cadastrales  
Zones urbaines (ZU)  
Espaces agricoles  
Emprise des sièges d'exploitations  
Zones à enjeux agricoles

Carte réalisée par l'ADASEA du Gers - Traitement QGIS 3.16.11  
Source des données : © IGN - BD Carthage 2017 © ADASEA  
© IGN - BD Carthage 2017 © ADASEA

# PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL DEMARCHE ERC



## Les études préalables de compensation agricole

La loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt rend obligatoire sous trois conditions les études préalables agricoles pour tout projet susceptible d'avoir des conséquences négatives pour l'agriculture, ainsi que l'obligation d'éviter/réduire voire de compenser ces impacts. Ce dispositif réglementaire permet de réparer un préjudice économique territorial résultant d'une emprise foncière importante. La compensation agricole vise à " maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu " à l'occasion d'aménagements ou projets, qu'ils soient d'utilité publique ou pas, affectant les territoires agricoles ; le maintien du potentiel de production agricole intègre une dimension globale de l'activité agricole, permettant de prendre en compte les effets directs et/ou indirects induits par l'aménagement. Deux des études conduites dans le Gers portent sur des zones d'activités et réglementairement ne sont pas soumises à étude de compensation ; toutefois la société qui portent les 2 projets a souhaité que soient réalisées des études agricoles et visent combiner leur projet avec du développement de projet agricole.

La procédure requiert un avis simple du préfet via le passage en CDPENAF ; l'étude préalable est envoyée au préfet, qui saisit la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers (CDPENAF). Celle-ci a 2 mois pour se prononcer. Elle émet un avis sur la nécessité, la pertinence et la proportionnalité des mesures proposées. Le préfet a ensuite 2 mois supplémentaires pour rendre son avis sur l'importance des conséquences négatives du projet sur l'économie agricole et s'il décide d'imposer la réalisation de mesures de compensation agricole collective.

### Le Contenu d'une étude

Une description du projet et la délimitation du territoire concerné

Une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire

L'étude des effets positifs et négatifs du projet sur l'économie agricole du territoire

Les mesures envisagées et retenues pour **éviter** et **réduire** les effets négatifs du projet

Les mesures de **compensation agricole collective** proposées pour consolider l'économie agricole du territoire concerné.

### La séquence Éviter, réduire et compenser

**Éviter** les impacts sur l'agriculture, le projet peut si cela est possible localisé sur un secteur moins impactant, en zone urbanisée, ou sur une zone non agricole ; le projet pourrait être annulé...

**Réduire** les impacts sur l'agriculture, le maître d'ouvrage pourra chercher à limiter l'emprise au sol ou permettre à une activité agricole de se maintenir (ex. sous les panneaux photo-voltaïques).

**Compenser** les impacts sur l'agriculture : il s'agit de rechercher toutes les possibilités pour retrouver de la valeur

ajoutée pour l'économie agricole : aides aux investissements, promotion des produits agricoles, et développement de nouveaux marchés, nouvelles filières.

### **Les études engagées en 2021 : 8 dont 2 dans le Gers,**



## PERSPECTIVES

Finalisation de travaux sur les 5 PLU

Diagnostics agricoles en cours sur 5 autres PLU commandée groupée dans le Lot et Garonne

Etudes préalables en cours sur l'ensemble du territoire national avec 23 nouvelles études préalables agricoles engagées en 2022 (dont 9 dans le Gers)



# PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL DÉMARCHE ERC

## Accompagnement des projets agri-photovoltaïques

Le développement des énergies renouvelables est désormais fondamental pour faire face et s'adapter au changement climatique. L'agri-photovoltaïsme est une pratique émergente qui consiste à couvrir certaines productions agricoles de panneaux photovoltaïques amovibles et orientables. Elle vise à répondre à deux défis majeurs pour la planète au XXIème siècle : pallier les aléas climatiques qui menacent les rendements agricoles et produire une énergie renouvelable sans avoir à artificialiser des terres arables pour y installer des panneaux solaires.

L'ADASEA 32, dont la raison d'être est de faire de l'environnement un objet de cohésion sociale pour le monde rural, s'est engagée dans l'étude de l'impact, sur les systèmes agraires et l'environnement, des fermes photovoltaïques au sol, à travers notamment les études préalables agricoles.

Au-delà de l'étude de l'impact du projet sur l'économie agricole et de la proposition de mesures compensatoires dans le cadre du déroulement de la séquence ERC, l'ADASEA accompagne les agriculteurs partie prenante du projet pour la définition de leur projet agricole, et les développeurs pour la détermination du type d'installations adaptées aux productions visées.

C'est notamment via Imagin'Rural que l'ADASEA a travaillé sur des projets agri-photovoltaïques en 2021, en région Grand Est et Centre.

### Exemple d'accompagnement

Le Projet sur la commune de Douzy (Ardennes)  
Société TSE Energy/EPCI Portes du Luxembourg  
Zone d'implantation photovoltaïque : 48 ha  
hectares (dont 35 ha agricoles)  
Zone périphérique hors PV : 16 hectares

#### **Situation initiale agricole : 6 éleveurs présents**

Situation après implantation : continuité de l'activité d'élevage pour les 6 exploitations, Elevage bovins lait, bovins viande, ovins viande, sélection et vente reproducteurs

Avis favorable de la CDPENAF en 2022



### PERSPECTIVES

Finalisation des travaux de 2021 en 2022 et 2023 selon avancement des dossiers

Accompagnement à la mise en place d'ombrières sur des exploitations hors sol dossiers Cas par cas.

### Exemple d'accompagnement

Réalisation de l'étude agricole pour la Société TSE Energy et la coopérative FEDER Elevage à Villefranche d'Allier (Allier) dans le cadre du projet agrivoltaïque sur le centre d'allotement.



# EXPERTISES ET EVALUATIONS DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES—DÉMARCHE ERC



## ETUDES FFH Damazan, Caserne Espagne, Etang du Moura

Plusieurs études écologiques de différents niveaux réglementaires ont été menées :

-volet écologique flore et habitats naturels d'une étude d'impact sur un projet d'agrandissement de Zone d'Activité Commerciale dans le Lot-et-Garonne, en partenariat avec le Cabinet SIRE Conseil pour les autres aspects naturalistes,

-actualisation de l'inventaire floristique sur l'Espace Naturel Sensible du Moura avec recherche ciblée sur des espèces floristiques protégées déjà observées ou nouvelles,

-volet écologique flore et habitats naturels ainsi que sur les groupes faunistiques amphibiens, reptiles et coléoptères saproxyliques pour une étude d'impact sur le projet de réhabilitation urbaine du site de la Caserne Espagne à Auch. Cette étude, coordonnée par l'ADASEA et faisant appel à de nombreux partenaires naturalistes locaux a nécessité en 2021 du temps de rédaction, d'inventaire et de coordination.

### Contenu du volet écologique d'une étude d'impact

- Une description du projet et la délimitation du territoire concerné
- Un état initial de la biodiversité et du fonctionnement écologique du site
- Une analyse des enjeux du site
- Une étude des effets positifs et négatifs du projet sur la biodiversité
- Une définition des mesures d'insertion écologique du projet dans son environnement : évitement, réduction, compensation si besoin.



## Mise en œuvre des mesures compensatoires ZH

### Chantier d'implantation d'une prairie humide par la méthode fleur de foin

**Contexte:** mesure compensatoire "Zones Humides", dans le cadre d'un aménagement routier, porté par la DREAL Occitanie, à Gimont.

**PARCELLE DONNEUSE**

SUIVI DE L'ÉPIAISON (maï)  
FAUCHE et MISE EN BALLES (juin)  
TRANSPORT

**PARCELLE RECEVEUSE**

PRÉPARATION DU SOL sur une partie des parcelles  
ETALAGE FOIN VERT (juin)

suivi de l'épiaison des parcelles donneuses (inclus dans AMO) + achat du foin (6.8ha)

préparation du sol sur une partie des parcelles receveuses

fauche, mise en balles, et transport vers parcelles receveuses

étalage à la dérouleuse + pirouettage

résultat N+1



# EXPERTISE POUR LE PROJET DE PNR ASTARAC

Le projet de Parc Naturel régional « ASTARAC » est issu d'une réflexion commune menée par les 3 Communautés de Communes : Cœur d'Astarac en Gascogne, Astarac Arros en Gascogne et Val de Gers. Les 3 Conseils Communautaires se sont engagés dans un projet commun ambitieux de création d'un Parc Naturel Régional pour valoriser ce territoire et ses composantes.

La réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional a débuté en avril 2019, tandis que la mobilisation des acteurs s'est traduite, fin 2020, par la création d'une association « pour la création du PNR ASTARAC ».

## Réalisation d'un livret « Continuités écologiques » dans le cadre de la candidature du PNR ASTARAC

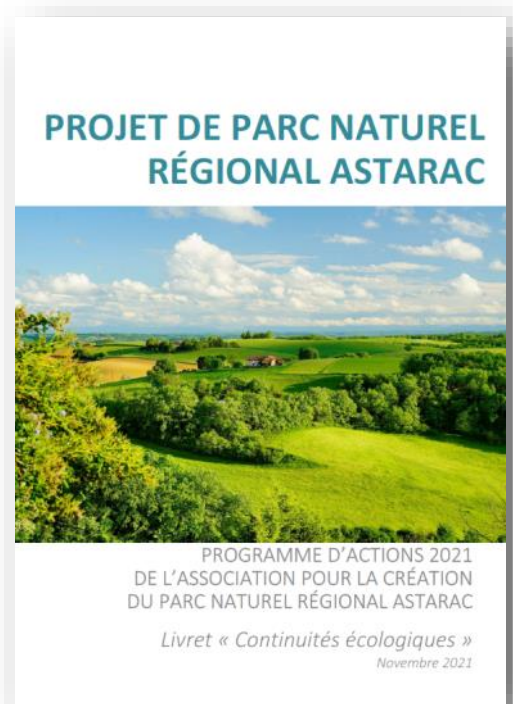
Dans le cadre de cette étude d'opportunité, un livret complémentaire, relatif aux continuités écologiques du territoire de l'ASTARAC, a été confié à l'ADASEA.

Objectif : renforcer l'analyse et l'argumentaire « environnemental » du dossier de candidature du PNR ASTARAC en portant l'accent sur les continuités écologiques : leur état, leurs intérêts, leurs fonctionnements, leurs importances aux échelles nationales, régionales et locales, leurs valeurs d'usage, leurs fonctionnalités et les valorisations qui pourraient en être faites dans le projet de PNR

Nous avons mis en exergue les richesses, mais aussi les fragilités et menaces des principales continuités écologiques de l'ASTARAC : trames des cours d'eau, des lacs et mares, des milieux humides, des milieux ouverts agro-pastoraux, des milieux boisés, trame bocagère et trame des milieux cultivés. Nous avons démontré que la fonctionnalité écologique de ces trames était étroitement liée aux activités humaines, notamment l'activité agricole.

Dans le cadre de cette étude, nous avons également animé des ateliers avec les autres partenaires naturalistes du territoire, afin de s'accorder ensemble sur les enjeux naturels du territoire, et les pistes de travail pour le futur PNR.

L'ADASEA a également participé, en décembre 2021, aux visites d'opportunité des rapporteurs nationaux, chargés d'étudier la candidature de l'ASTARAC.



L'ADASEA est adhérente à l'Association pour le Création du PNR Astarac



## PERSPECTIVES

- Le projet a obtenu un avis d'opportunité favorable à la poursuite de la démarche de création du Parc Naturel Régional Astarac en avril 2022,
- L'ADASEA contribuera, en tant que partenaire, à l'élaboration de la charte qui définira les orientations et le projet du territoire pour les 15 prochaines années, et à la mise en place des premières actions.



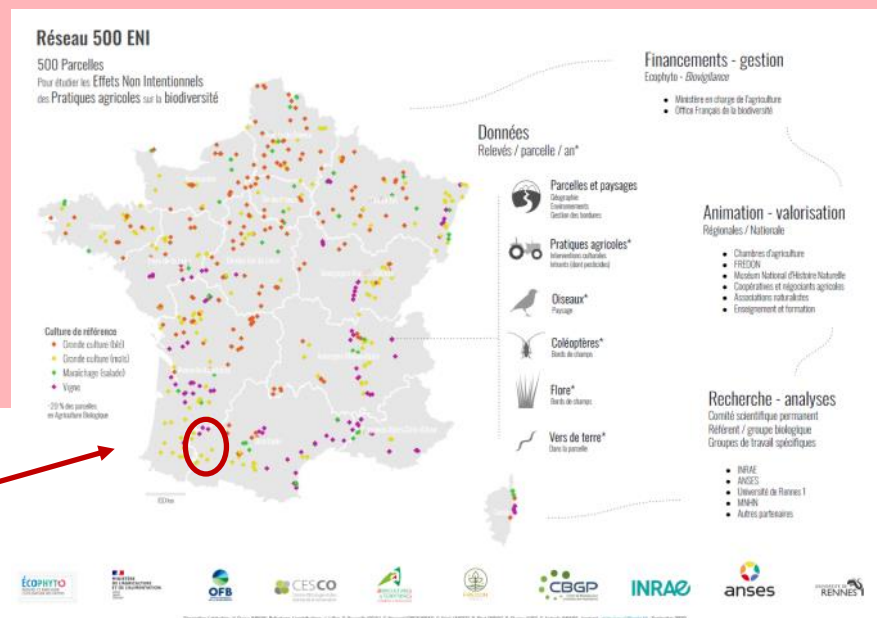


# ÉTUDES DES IMPACTS DES MESURES DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Face à l'érosion de la biodiversité, notamment en milieu agricole, l'ADASEA accompagne les acteurs locaux pour la mise en oeuvre de mesures de gestion et de préservation de la biodiversité : zones humides, habitats naturels et espèces rares et protégées, lutte contre les espèces exotiques envahissantes... via divers outils et politiques publiques (Natura 2000, mesures agri-environnementales et climatiques, contractualisation, restauration écologique...). Mais quels sont les impacts de ces mesures ? L'évaluation de ces mesures passe par l'élaboration de méthodes et protocoles de suivi des habitats et des espèces, la réalisation des suivis et l'analyse des indicateurs qui en découlent. Ces suivis contribuent également à l'amélioration des connaissances, par l'acquisition de nouvelles données sur la biodiversité.

## Plusieurs études sont menées par l'ADASEA :

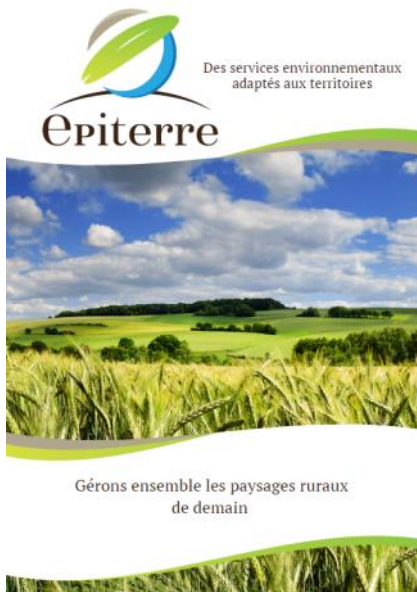
- Evaluation de l'état de Conservation des espèces d'intérêt communautaire : Suivi **des sites de ponte de CISTUDES** – Essais de protection
- **Suivi de l'évolution des pelouses sèches à Orchidées en lien avec les mesures de gestion des sites N2000** : Suivis de 20 parcelles sur 2 sites : inventaires botaniques, relevés phytosociologiques, mise à jour indicateurs « orchidées », analyse évolution sur 10 ans (2010-2020)
- **Suivis de nouvelles méthodes d'implantation de prairies naturelles** : Suivi d'essais réalisés en 2020 en site Natura 2000 , mesures de biomasse avec l'appui du CBNPMP
- Contribution à la **mise en place de protocoles de suivis de populations d'espèces végétales protégées ou envahissantes par drone** Avec le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées : fritillaire, galéga et jussie
- **Suivi de prairies de fauche sous contrat de restauration Natura 2000 par contrat de recherche avec l'Office Français de la Biodiversité** de 2020 à 2025 ; Suivi des indicateurs : végétation, avifaune, lépidoptères
- Participation à **méta-étude ARB/OFB sur la gestion adaptative des aires protégées**
- Participation au réseau national de **Suivi ENI des Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles sur la biodiversité** : suivi annuel des oiseaux, coléoptères et flore des bords de champs sur 11 parcelles maïs et vignes du 32 et 65 en partenariat avec la chambre d'agriculture du Gers et d'Occitanie depuis 2012



Parcelles suivies par ADASEA 32

## Epiterre, un partenariat FNSEA/Imagin'Rural pour la mise en œuvre des CPSE

### CPSE : Contrat de Prestation pour Services Environnementaux



**Besoin identifié :** des entreprises et des collectivités souhaitent mettre en place des pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité dans le cadre de la compensation écologique, carbone et/ou de leur RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

**Demandes des agriculteurs :** reconnaissance et paiement des services environnementaux rendus pour la société dans les domaines de la qualité de l'eau, préservation de la biodiversité, lutte contre le changement climatique et les risques naturels, pollinisateurs...

**La solution :** proposer des **CPSE** entre les agriculteurs et les collectivités ou les entreprises pour agir en faveur de l'environnement.

**Une marque Epiterre** pour identifier l'offre sur le marché des services environnementaux et se faire connaître.

**Un projet environnemental « clé en main »** coconstruit et concerté avec les agriculteurs pour satisfaire aux enjeux environnementaux, aux réalités agricoles et aux attentes des clients (entreprises, collectivités, associations)

### Un nouvel outil juridique : le contrat de Prestation pour Services Environnementaux CPSE

- Transaction volontaire où un service environnemental bien défini ou un usage des sols qui fournit ce service est « acheté » par un acheteur (privé ou public) à un fournisseur, en l'occurrence un agriculteur
- Accord bilatéral sur les moyens/résultats, le prix, la durée

## Création de la SAS Epiterre

Le 21 décembre 2021, FNSEA et Imagin'Rural ont créé la SAS Epiterre, afin d'assurer le développement et la gestion des CPSE Epiterre.

La présidente est Christiane LAMBERT (FNSEA), et la directrice Fabienne SIGAUD (Imagin'Rural).

L'équipe est composée d'une mise à disposition de personnel de la FNSEA et des ADASEA, pour assurer le fonctionnement : comptabilité, commercialisation, communication, gestion des clients, suivi et instruction des contrats agriculteurs, suivi qualité.



## 1er projet Epiterre au niveau national, piloté par l'ADASEA du Gers: Mise en place de mesures compensatoires pour un projet éolien dans le Cher

**Besoin du porteur de projet :** planter 4 km de haies, créer ou restaurer 10 mares et préserver 9 ha de prairies humides, dans le cadre des mesures écologiques compensatoires d'un projet de parc éolien sur les communes d'Ids St Roch et Touchay (mesures en faveur d'oiseaux et du Sonneur à ventre jaune, amphibiens protégé).

**Proposition :** plantation de haies, création et restauration de mares puis contrats de prestation d'entretien pour les agriculteurs pendant 20 ans (durée de la compensation).

### L'équipe projet :

1 chef de projet Imagin'Rural / Adasea 32  
1 expert des mares et amphibiens / Adasea 32  
1 animatrice + directrice FNSEA CVL  
Appui juridique FNSEA  
Appui administratif Adasea & Imagin'Rural



### Résultats :

- ⇒ **1 convention client Epiterre/porteur de projet de 20 ans** pour la mise en œuvre et le suivi des plantations et des contrats
- ⇒ **13 contrats** Epiterre/agriculteurs de 20 ans pour l'entretien des haies et la gestion des mares et prairies : 134 000 euros sur 20 ans
- ⇒ Haies implantées début 2021, mares restaurées fin 2020
- ⇒ **1er suivi écologique** du Sonneur à ventre jaune en 2021

## Panorama des projets Epiterre 2021

### Dans le cadre de la compensation écologique :

- Eurocape / Cher / Eoliennes
- Urbasolar / Haute-Saône / Photovoltaïque
- Luxel / Gers / Photovoltaïque
- Storengy / Puy-de-Dôme / Photovoltaïque
- SMA / Hérault / Amgt routier

### Dans le cadre de la RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises :

- MEDEF / 51 / Plantation haies
- KERING / 46 / Projet Sainfoin-ovins-abeilles
- ECOMIAM / 29 / Oasis de biodiversité
- GRT Gaz / 02 / entretien servitudes



## PERSPECTIVES 2022

- Suivi des contrats
- Structuration de la SAS Epiterre
- Développement démarche commerciale nationale
- Nouveaux prospects, nouveaux projets



# IMAGIN'RURAL

## Actions 2021

Imagin'Rural mutualise les compétences des ADASEA pour accompagner la profession agricole et les acteurs ruraux dans leurs projets agricoles et environnementaux, aux échelles régionales et nationales.

Président : Henri Bonnaud

Trésorier : Marc Didier

Cette association Loi 1901 fondée par les ADASEA accueille depuis octobre 2021 deux nouvelles associations : ADASEA de l'Aisne et Arbres Haies Paysages 46.

- Structuration de l'équipe et de l'offre Epiterre avec la FNSEA, création de la SAS Epiterre
- Rencontres des entreprises avec l'équipe de la FNSEA, élaboration et mise en œuvre d'offres et de projets Epiterre
- Réponse appel à projet KERING / Agriculture régénératrice => Portage du projet Epiterre GEOC dans le Lot
- Etudes agricoles dans les régions Grand Est, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes, PACA, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- Etude sur la prise en compte des spécificités de l'agriculture dans la démarche régionale ERC pour la CRAOCC - finance-



## Séminaire Imagin'Rural les 5,6 et 7 octobre 2021 ans le Gers



Les 6 et 7 octobre derniers, l'ADASEA du Gers accueillait les associations composant le [réseau Imagin'Rural](#) au château de Mons à Caussens : les ADASEA d'Oc (Aveyron, Lot), de l'Hérault, de la Marne, SYMBIOSE, ARBRES-HAIES- PAYSAGES 46 et la toute nouvelle ADASEA de l'Aisne.

Ce sont les 60 salariés et présidents des 7 associations qui se sont retrouvés pour mutualiser, travailler ensemble et dynamiser ce réseau national.



## PERSPECTIVES 2022

- Prestations d'études écologiques, agricoles et Epiterre
- Appui à la CRAOC / FRSEA pour la structuration de l'association régionale ARPEGE et la démarche ERC Occitanie
- Projet Cuir de Veau

# LE REGROUPEMENT DU COLLEGE DES GESTIONNAIRES

Le 9 septembre 2021, les membres adhérents au collège des gestionnaires de l'ADASEA ont été invités chez Myriam DESCLAUX, représentante du collège, à Baillasbats, Simorre, pour un temps de réflexion et de partage en extérieur.

Au programme :

- Point sur l'ADASEA, son objet, ses membres
- Point sur le collège des gestionnaires, son évolution depuis sa création en 2013
- Election des représentants du collège au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'ADASEA
- Point sur l'activité et les projets en cours à l'ADASEA, notamment Epiterre, le projet LIFE et le projet de valorisation des Prairies Naturelles Inondables
- Echanges et discussions
- Visite des pelouses Natura 2000 et des Cabanes perchées de Myriam Desclaux
- Buffet en plein air



## Membres élus du collège des gestionnaires:

Comme représentants du conseil d'administration :

- ◆ Pierre ESCORSAC
- ◆ Chantal LORISSON PAYRAUDEAU

Comme représentants à l'Assemblée Générale:

- ◆ Myriam DESCLAUX
- ◆ Martine LABORDE





# GLOSSAIRE

**ABC** : Atlas de la Biodiversité Communale : démarche volontaire d'inventaire de la faune, de la flore et des habitats réalisé au niveau communal, soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et l'OFB.

**CATZH** : Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides, outil d'animation et de conseil technique auprès des gestionnaires de milieux humides en bassin Adour Garonne, promu par l'Agence de l'Eau.

**CPSE** : Contrats de Prestations pour services Environnementaux : Concept inventé par la FNSEA et promu à travers le dispositif **Epiterre**, il consiste à rétribuer les agriculteurs pour des prestations de restauration et de gestion en faveur de l'environnement.

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il s'agit du second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. Comprend les aides JA, filières, bio, MAEC, Natura 2000,... Le **LEADER** est une déclinaison du FEADER au niveau des PAYS et PETR.

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il vise à corriger les déséquilibres régionaux.

**ENS** : Espaces Naturels Sensibles. Politique de protection des espaces naturels menée par les départements, avec pour outils juridiques l'acquisition foncière ou la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Inscrits dans le droit français et régis par le code de l'urbanisme.

**ERC** : Séquence « Eviter Réduire Compenser » introduite dans le droit français, selon laquelle tout projet, plan ou programme soumis à évaluation environnementale ou étude d'impact doit respecter, dans l'ordre : 1- ÉVITER les atteintes à l'environnement ; 2- RÉDUIRE ces atteintes, dans le cas où elles n'ont pu être suffisamment évitées ; 3- COMPENSER ces atteintes s'il reste un impact résiduel notable.

**LIFE** : Instrument Financier Européen pour l'Environnement

**MAEC** : Mesures agro-environnementales et climatiques: l'un des outils majeurs du 2<sup>e</sup> pilier de la Politique Agricole Commune pour accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement et/ou maintenir les pratiques agricoles favorables pour l'environnement.

**PAEC** : Programme Agro-Environnemental et Climatique. C'est le projet territorial porté par un opérateur local, maître d'ouvrage du dispositif, qui cadre la mise en œuvre des MAEC pour répondre aux objectifs environnementaux définis régionalement : Biodiversité, Eau, ...

**PNA** : Plans Nationaux d'Actions. Documents d'orientation nationaux non opposables définissant les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. PNA sur lesquels l'ADASEA travaille plus particulièrement : PNA Cistude et PNA Messicoles

**Messicoles** : les messicoles sont des plantes annuelles à germination hivernales habitant dans les moissons. Inféodées aux champs cultivés et pour la plupart peu compétitives, elles sont devenues très rares. Le PNA Messicoles a pour objectif de réhabiliter ces plantes pour les services environnementaux qu'elles peuvent jouer (maintien des auxiliaires, pollinisateurs, ressources génétiques).

**OFB** : Office Français de la Biodiversité : établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité créé au 1er janvier 2020 sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture. Il regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

**PSE** : Paiements pour Services Environnementaux : nouvelle forme de soutien aux exploitations agricoles déployée par les Agences de l'Eau, basée sur la reconnaissance des services que l'agriculture rend à la société en matière de protection de l'eau et de la biodiversité.

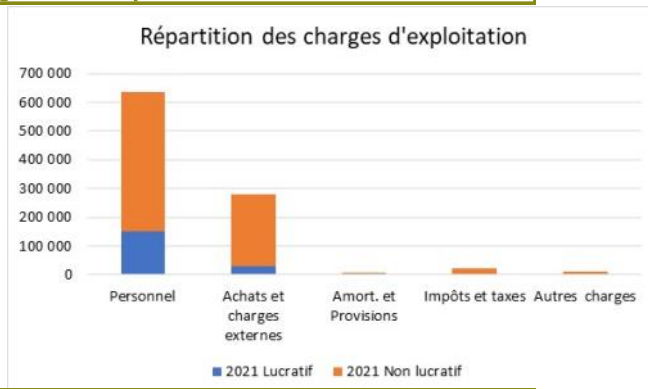
**TVB** : Trame Verte et Bleue. C'est le réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques qui permettent la maintien de la biodiversité et de leurs services écosystémiques, identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.



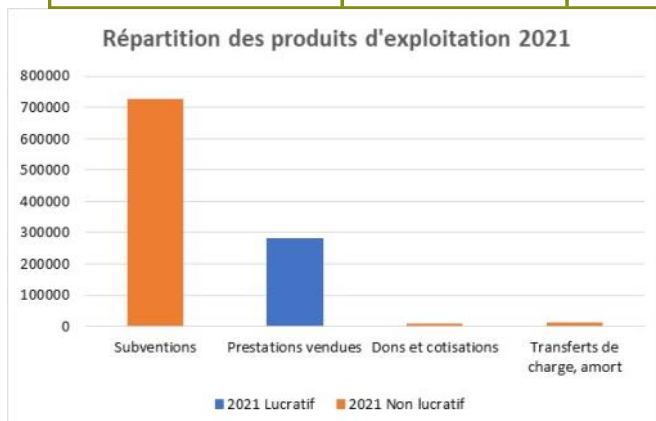
## Synthèse des Comptes de Résultats 2021

	2021 Lucratif	2021 Non lucratif	Global 2021	2020
Produits d'exploitation	286 888	741 152	1 032 706	741 804
dont				
Subventions		728 699	728 699	469 286
Prestations vendues	284 135		284 135	253 484
Dons et cotisations		7 865	7 865	5 965
Transferts de charge, amort	2 753	9 253	12 007	13 069
Charges d'exploitation	190 337	769 745	960 115	671 450
dont				
Personnel	152 316	482 754	635 070	564 645
Achats et charges externes	29 362	252 335	281 696	86 566
- Reprises + Dotations				
Amort. et Provisions	1 967	6 089	8 056	5 412
Impôts et taxes	3 534	19 300	22 834	13 822
Autres charges gestion cour	3 159	9 299	12 458	1 005
Résultat d'exploitation	96 550	-23 959	72 591	70 354
+ résultat financier	1 552	-777	784	4 651
+ résultat/charges exception	-118	-366	-484	4 931
- Impôts sur bénéfiques	-37 999	0	-37 999	-27 962
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>136 111</b>	<b>-25 221</b>	<b>110 890</b>	<b>107 898</b>

## Répartition des charges d'exploitation



## Répartition des produits d'exploitation



Comptes réalisés par CER France

Certifiés par Cabinet GIMBERT & Associés SA

# NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS



# NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES



CONTACTEZ NOUS POUR L'ÉTUDE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MISE EN PLACE DE VOS PROJETS



ADASEA du Gers  
 Maison de l'Agriculture  
 3 Chemin de la Caillaouère, CS 70161  
 32 003 AUCH cedex  
 Tél. : 05 62 61 79 50  
 Email : a032@adasea.net

Association agréée pour la protection de l'environnement Membre du réseau Imagin'Rural

Créée en 1972 - n° SIRET 34060117800015 - APE 8413Z